



C E N T R E
D ' A C T I O N
S O C I A L E
P R O T E S T A N T

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015



SOMMAIRE

<i>ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</i>	<i>PAGE 5</i>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	PAGE 7
ORGANIGRAMME	PAGE 8
CHIFFRES CLÉS	PAGE 9
ACTUALITÉS 2015	PAGE 11
REGARDS TRANSVERSES	PAGE 12
 RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SERVICES & DES STRUCTURES	
■ PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT D'URGENCE	PAGE 17
■ PÔLE ACCUEIL TEMPORAIRES	PAGE 19
■ PÔLE HÉBERGEMENT DE STABILISATION	PAGE 20
■ PÔLE HÉBERGEMENT D'INSERTION	PAGE 24
■ PÔLE FAMILLES MONOPARENTALES	PAGE 26
■ PÔLE INSERTION ÉCONOMIQUE & SOCIALE	PAGE 28
■ PÔLE LOGEMENT	PAGE 30
■ PÔLE ASILE	PAGE 31
■ PÔLE LA CLAIRIÈRE	PAGE 34
■ LES TABLES DU CASP	PAGE 36
■ LES RESSOURCES HUMAINES	PAGE 37
■ ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES	PAGE 38
■ REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES	PAGE 40

ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2015, le CASP a poursuivi avec détermination son **action auprès des personnes les plus vulnérables**. Avec 41 structures ou services proposés, les réponses du CASP sont multiples, l'année 2015 est un juste reflet de la dynamique de l'association, avec 8 ouvertures/réouvertures ou extension d'activités, un travail articulé autour de trois axes :

RENFORCER ET ADAPTER LA QUALITÉ DES ACTIONS CONDUITES

- Renouvellement de l'agrément pour 4 ans de la maison d'accueil Eglantine (75018). Suite à un processus rigoureux d'évaluation, ce projet expérimental est reconduit et consolide l'intervention du CASP dans l'accompagnement et l'hébergement des femmes enceintes et jeunes mères autour du lien de parentalité, dans le cadre d'une subvention de l'Agence Régionale de Santé ;
- Des actions transversales d'éducation à la santé ont été proposées et conduites dans plusieurs services du CASP ;
- Transfert (28 places) et extension de 17 places du centre d'hébergement Les Maraîchers, devenu désormais Hélianthe, centre d'hébergement spécifique proposant une solution d'hébergement favorisant une continuité des soins pour les personnes en situation de rue.

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS, ASSURER UNE RÉACTIVITÉ AUX ÉVOLUTIONS DES PUBLICS

- Ouverture de 2 centres d'hébergement temporaires destinés à l'accueil des personnes migrantes : la fermeture du CHU de Reuilly (75012) a permis sa ré-ouverture pour l'accueil temporaire de 160 migrants entre septembre et octobre 2015, idem pour le CHU de Pantin (93) accueillant dorénavant des personnes migrantes ;
- Développement et ouverture de places d'hébergement pour les demandeurs d'asile en famille :
 - 15 places supplémentaires ouvertes en 2015 au CADA (75), et réponse à un appel à projet en fin d'année qui autorise une extension supplémentaire de 45 places en 2016 ;
 - Réponse à un appel à projet AT-SA pour un nouveau dispositif d'hébergement de 200 places.

RENFORCER DES OFFRES D'HÉBERGEMENT OU DE LOGEMENT PLUS ADAPTÉES :

- Extension du centre d'hébergement de Bessin (75015), qui suite à son déménagement de la Porte Dorée a permis le doublement de sa capacité d'accueil (116 places familles, couples, femmes seules), l'ouverture de du centre d'hébergement Jardin du Monde, à Bourg la Reine (92), accueillant 45 places pour des femmes enceintes et/ou accompagnées de leurs enfants, ayant un parcours migratoire ;
- Une famille, un toit, est un dispositif d'hébergement en appartements éclatés (30 places) favorisant l'autonomie des jeunes mères ou femmes enceintes pour lequel le Pôle Familles a été retenu dans le cadre d'un appel à projets ;
- Ouverture de 2 résidences sociales, hébergement adapté au parcours d'insertion des publics et 2 maisons-relais, logements destinés aux personnes en grande précarité, Polonceau et Baron-le-Roy (75). L'activité sociale, locative et technique, proposant un accompagnement social dans le logement, a augmenté de 20% au cours de l'année 2015.

Engagement associatif du CASP : Les équipes intervenant auprès des personnes accompagnées sont pleines d'énergie, d'idées, mais ne peuvent souvent les réaliser dans le cadre contraint de nos financements publics. Cette année, une partie des fonds d'intervention associatif issus des dons au CASP, ont été dédiés à ces actions dites « innovante ». Pour la première année, un appel à l'innovation a été lancé auprès des équipes du CASP : Six projets initiés par les équipes du CASP, imaginés en réponse aux souhaits des personnes accompagnées, ont été financés : "Pied-de-nez" (gazette écrite avec les personnes accompagnées par La maison dans la rue), "Lire pour grandir" (pôle La Clairière), "Des vacances comme outil à la parentalité" (pôle La Clairière), "On n'est pas des bras cassés" (insertion par le jardinage au centre d'hébergement Masséna), "Rendez-vous gourmands" (ateliers cuisine à la maison relais Baron-le-Roy) et "Atelier artistique et culturel" (maison relais Polonceau).

Entrée dans une nouvelle ère imposée par le contexte institutionnel et financier. La mutation vers des appels d'offre et le recours à l'appel à projets plus fréquent, est initiée depuis plusieurs années dans le secteur. Dans ce sens, le RSA du CASP, a répondu et remporté un appel d'offres sur 3 marchés pour 4 ans, intégrant les offres du pôle La Clairière ainsi que celles de l'ARAPEJ, en vue du processus de fusion en cours.

Le CASP a répondu pour la première fois à un appel d'offre dans le cadre d'un groupement juridique solidaire, sans vocation de fusion, avec une autre association. Cette offre porte sur la mission des plateformes d'accompagnement des demandeurs d'asile à Paris assurée par France-Terre d'asile pour le public isolé et par la CAFDA pour le public en famille.

Dans le même temps, **se rapprocher d'autres associations** pour continuer à apprendre des autres, découvrir de nouveaux publics, approcher de nouvelles formes de travail ensemble. En 2015, l'association La Clairière a rejoint le CASP, cette fusion, fruit d'une réflexion de plus de 2 ans, conduit le CASP à approché le public des jeunes et les métiers de médiation et de l'éducation populaire. Conforté par cette expérience riche, des rapprochements sont en cours avec l'ARAPEJ intervenant auprès des personnes sous-main de justice et "À travers la ville", intervenant auprès des jeunes dans le nord parisien.

Il s'agit d'un développement historique puisqu'il se rajoute à terme plus de 1/3 de budget supplémentaire, 185 salariés à temps plein, 130 bénévoles, 4 nouveaux types de public (sortants de prison, jeunes de la rue en grande difficulté, familles de quartiers, petite enfance).

L'année 2015 est enfin celle d'une consolidation. **L'aboutissement d'un plan de retour à l'équilibre**, initié en 2014, a porté ses fruits en 2015. Ce plan de retour à l'équilibre a été conduit dans chaque pôle du CASP par les directeurs, il a mobilisé toutes les équipes, nécessité des efforts de tous. Force est de constater que les efforts

ne sont pas restés vains. Les effets produits ont permis un retour à une situation financière plus sereine, certes encore fragile mais dans une dynamique rassurante.

Re-questionnement institutionnel quant à adapter une nouvelle organisation plus fluide et pérenne à ce nouveau développement, à cette dynamique d'innovation et aux nouveaux enjeux. Le CA et l'équipe de direction se sont réunis pour s'interroger et décider de mettre en place une nouvelle forme d'organisation générale durant l'année 2016 : simplifier la décision hiérarchique et la réactivité des supports aux activités.

Le CASP est dans son temps, il vit avec lui, s'adapte, se mute dans le souci constant d'apporter une réponse au plus près des besoins des personnes qu'il accompagne tous les jours.

Ce développement conduit le CASP à articuler évolutions, adaptations et organisation. Il amène le CASP vers **une année 2016 ambitieuse dont les perspectives de développement sont nombreuses** : finalisation du rapprochement avec l'ARAPEJ et ALV, déploiement de 245 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile en famille (AT-SA et CADA), développement du service Emploi dans le Nord-Est parisien (PLIE Nord-Est), ouverture d'un Espace solidarité insertion Familles, projets d'ouverture de maison-relais et résidence sociale, rôle important de prévention sociale au sein de Paris-Centre (les Halles)...

Ces perspectives sont réjouissantes, énergisantes et avant tout en cohérence avec le projet associatif, elles sont le reflet de la dynamique des équipes du CASP, qui se mobilisent, innovent, portent, accompagnent, font le CASP d'aujourd'hui et préparent celui de demain.

Ce développement augure une augmentation de plus de 30% de l'activité actuelle du CASP, toujours dans le souci de répondre aux besoins des personnes que nous accompagnons, ils sont autant de défis à relever ensemble.

Gilles PETIT-GATS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2015

MEMBRES DU BUREAU

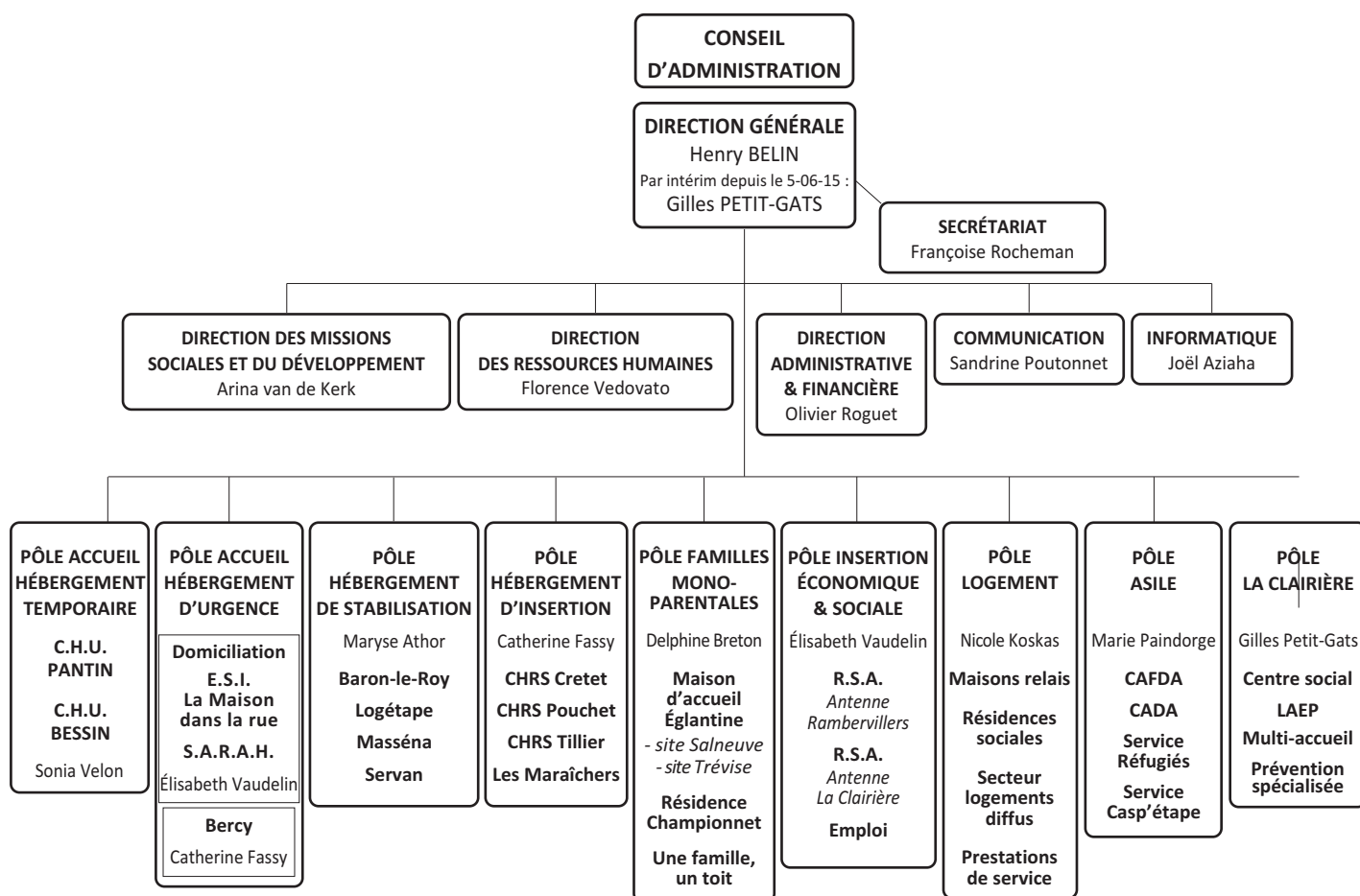
M. Antoine DURRLEMAN, président
M. Pierre-Louis DUMERIL, vice-président
M. Pierre MIRABAUD, vice-président
M. Jean-Noël RACHET, trésorier
M. Christophe MAHEO-JAGUIN, trésorier adjoint
Mme Dominique JAULMES, secrétaire
M. Michel TALY, assesseur

AUTRES ADMINISTRATEURS

Mme Victoire de BARY
M. Charles BRÉCARD
Mme Irène CARBONNIER
M. Bertrand de CAZENOVE
Mme Béatrice CLERO MAZIRE
Mme Florence DASTILLUNG
M. Brice DEYMIÉ
M. Christian DUBREUIL
Mme Priscille FALLOT
M. Jean FONTANIEU
M. Philippe KABONGO-MBAYA
M. Jean-Luc MATHIEU
M. Patrick PEUGEOT
Mme Marie-Suzanne PIERRARD
Mme Isabelle SANTESTEBAN
M. Guillaume de SEYNES
M. Didier SICARD

ORGANIGRAMME

décembre 2015



CHIFFRES CLÉS

AU 31 DÉCEMBRE **2015**

- **35** structures et services
- animés par **389** salariés
- et **166** bénévoles (*intervenues au cours de l'année*)
- **981** places d'hébergement
- **317** logements, dont 230 d'insertion
et 87 en maison relais-pension de famille
- **763** ménages logés

EN **2015**, LES ÉQUIPES DU CASP ONT ASSURÉ...

- L'accompagnement de **20 803** personnes,
dont 3 019 familles de demandeurs d'asile, soit 10 338 personnes ;
- **4 230** domiciliations postales ;
- **306 793** nuitées d'hébergement ;
- **212 532** repas ;
- **1 469** consultations médicales.

ACTUALITÉS 2015

LA PARTICIPATION DU CASP À LA GESTION DE LA CRISE DES MIGRANTS

Plusieurs services du CASP ont participé à la gestion de la crise des migrants qui a marqué l'année :

En juin 2015, alors que le CHU Reuilly s'apprêtait à fermer définitivement ses portes, un groupe de 28 personnes venant d'Erythrée y a été accueilli, suivi, en septembre, d'un groupe de 120 personnes venant du Soudan et d'Erythrée. Orientés vers le CHU suite à différentes expulsions de sites tels que la gare d'Austerlitz, les migrants ont pu y être hébergés, nourris et accompagnés durant plusieurs mois, notamment aussi grâce une très fortes mobilisation de bénévoles et de la mairie du 12^e. Un autre groupe de migrants a été accueilli dès juin 2015 au sein du CHU Les Vignes situé à Pantin : 67 hommes seuls, dont la moitié provenait du Soudan, y ont été hébergés sur 38 places. Le site restera mobilisé pour ce public en 2016.

En juillet 2015, la CAFDA a été sollicitée par le Service chargé de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance et de la lutte contre les exclusions de la Mairie de Paris pour participer à une évaluation des situations de familles sortant des campements de La Chapelle et de Saint-Ouen. Sur le campement de St-Ouen, la grande majorité des familles était syrienne et leur prise en charge à la CAFDA suite à leur orientation en hôtel n'a rencontré aucune difficulté. Les familles « de la Chapelle » étaient en majorité originaires d'Erythrée, d'Éthiopie et du Soudan. Femmes seules avec enfants, sous l'influence des réseaux et des passeurs, elles étaient, par peur et méconnaissance du rôle des associations et des institutions, méfiantes. Certaines de ces femmes, à qui un hôtel puis un CADA avaient été proposés, ne s'y sont pas rendues de peur d'être séparées de leur communauté, faisant ainsi le choix de retourner sur le campement de La Chapelle ou un autre campement. D'autres hésitaient à se rendre à la préfecture, à déposer une demande de protection à laquelle elles pouvaient pourtant prétendre. Elles craignaient, du fait de leur trajet en Europe avant d'arriver en France, d'être renvoyées en Italie, en Grèce, en raison du règlement Dublin. Pourtant, la Préfecture de Paris, alors que le règlement Dublin était toujours appliqué pour tous les autres demandeurs d'asile, s'était engagé à faire fi du règlement en les admettant au séjour au titre de l'asile avec remise du dossier OFPRA immédiat. Ces familles ont eu accès à la préfecture dans un délai très bref, alors que le délai d'attente normal pour accéder à la préfecture de Paris est de 3 mois.

Ces femmes d'une extrême vulnérabilité, fragilisées par un parcours de vie complexe, ayant grandi au Soudan, parfois dans

les camps de réfugiés, et qui, par la suite, sont entrées en Lybie et y ont connu la guerre de 2011, ont développé, pour se protéger, des stratégies qui consistent à ne faire confiance qu'à sa propre communauté, même si celle-ci n'est pas toujours bienveillante.

L'IMPACT DE LA RÉFORME DE L'ASILE

Le pôle Asile du CASP a été impacté en 2015 par la Loi n° 2015-925 du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile. Celle-ci a modifié la procédure de demande d'asile ainsi que les conditions matérielles de prise en charge des demandeurs. Dans le but de renforcer les garanties des personnes demandant une protection internationale et de raccourcir les délais de réponse, un Guichet Unique pour Demandeur d'Asile (GUDA) a été mis en place dès novembre dans les préfectures ou les antennes locales de l'OFII. L'accès au GUDA – qui permet au demandeur d'asile de se présenter à la préfecture pour sa demande d'admission au titre de l'asile et à l'OFII pour bénéficier des conditions matérielles d'accueil (évaluation des vulnérabilités, offre de prise en charge en CADA, ATSA, ouverture de l'Allocation pour demandeur d'asile qui tient désormais compte de la composition de la famille) – se fait désormais via l'enregistrement dans un logiciel du Ministère de l'Intérieur (portail SI).

Dès novembre la CAFDA a assuré ce premier accueil et le saisi dans le logiciel SI Asile donnant lieu à une convocation en préfecture/GUDA dans les 2 jours. Fin 2015 le ministère de l'Intérieur a lancé un appel d'offre national pour mener les missions de premier accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile. Le CASP a répondu à cet appel d'offre, dans le cadre d'un groupement solidaire avec France Terre d'asile, pour le lot de Paris. La réponse conjointe a été retenue et amènera la CAFDA à poursuivre l'adaptation de son organisation au nouveau cahier des charges en 2016.

La Réforme de l'Asile a également impacté le CADA du CASP, plus étroitement qu'auparavant lié au Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile. Les changements de fonctionnement qui devront être mis en place en 2016 intégreront aussi une extension du nombre de places. La réponse du CASP à un appel à projets pour la création de places en CADA consécutive à la Réforme a en effet été retenue tout comme sa réponse à un appel à projets pour la création de 200 places en ATSA.

L'ADHÉSION DU CASP AU PACTE PARISIEN DE LUTTE CONTRE LA GRANDE EXCLUSION

Dans la continuité de sa participation active aux concertations organisées dans le cadre de la grande cause, et de la signature du Pacte parisien de la lutte contre la grande exclusion le 18 février 2015, le CASP s'est impliqué dans deux projets phares portés par la ville de Paris en lien avec l'Etat :

L'ouverture d'un centre d'hébergement pour familles migrantes, en errance et en situation de rue se concrétisera début 2016 sur le site d'une ancienne pouponnière de la ville de Paris à Bourg la Reine. La structure accueillera des femmes enceintes et des familles monoparentales avec enfants en bas âge sur un

lieu d'accueil qui proposera un accompagnement renforcé dans le domaine de la périnatalité et de la parentalité.

En coopération avec l'association OSE le CASP a emporté l'appel à projet se référant aux actions 46 et 48 du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion visant l'ouverture d'un deuxième ESI familles à Paris dédié aux familles en situation de rue. Celui-ci intégrera, dans une dynamique innovante, un LAEP et des mesures éducatives pour mineurs. Des partenariats ont été montés dès 2015 pour préparer la construction de ce nouveau dispositif prévue début 2016 et qui sera maillé avec l'ensemble des acteurs mobilisés autour d'un public familles particulièrement vulnérable.



REGARDS TRANSVERSES

■ ACCÈS AU LOGEMENT

L'accompagnement vers le logement est une mission centrale des équipes du CASP. En 2015 les personnes hébergées dans les 988 places des centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation et d'insertion ainsi que les personnes accompagnées par les services Réfugiés (362 familles hébergées à l'hôtel), RSA, le centre social La Clairière, ont bénéficié d'un suivi social spécifique pour accéder à un logement personnel.

En 2015, 283 ménages (familles ou personnes seules) sortis des structures d'hébergement ou de logements temporaires du CASP ont pu accéder à un logement adapté à leur situation :

- 176 ménages ont accédé à un logement autonome dans le parc social ou le parc privé,
- 97 ménages ont intégré un logement temporaire (en résidence sociale ou sur le dispositif SOLIBAIL),
- 10 personnes ont pu accéder à un studio en maison relais.
- 13 ménages ont accédé à un appartement de coordination thérapeutique.

Le pôle Logement du CASP a par ailleurs logé des ménages qui étaient auparavant à la rue ou sortant de centres d'hébergement dans :

- 285 logements d'insertion répartis sur dix résidences sociales et un parc d'appartements en diffus ;
- 88 logements durables en maison relais ;

... Et a mis en œuvre un accompagnement social lié au logement auprès de 340 ménages logés en résidence sociale par d'autres associations ou bailleurs.

La troisième maison relais du CASP a ouvert ses portes durant l'année 2015. Les logements proposés en maison relais sont particulièrement adaptés pour des personnes ayant connu un parcours de vie difficile, des périodes d'errance, des soucis de santé, et qui bénéficient des seuls minima sociaux (RSA, AAH, retraite). Les personnes peuvent y disposer d'un logement personnel tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel, d'activités collectives et d'une vie sociale sur le site.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les personnes en recherche d'emploi hébergées et logées par le CASP peuvent être suivies par Pôle Emploi. Toutefois, précarisées par l'absence d'un logement personnel, par des périodes d'inactivité prolongées, des problèmes de santé, des difficultés administratives, linguistiques et d'insertion culturelle, elles ont parfois besoin d'un accompagnement renforcé pour mener à bien une démarche d'insertion professionnelle.

Les conseillers en insertion professionnelle (CIP) du CASP proposent un accompagnement ajusté à chaque situation, une démarche d'écoute et de mise en confiance qui permet aux personnes de cheminer à leur rythme, favorise leur mobilisation, les aide à reprendre confiance en elles et à développer de nouvelles compétences pour avancer.

Les CIP proposent d'élaborer un diagnostic de la situation professionnelle, de construire un projet professionnel, et de mettre en place les outils pour conduire une recherche active d'emploi en étant accompagné pendant toute la démarche. Ils s'appuient dans cet accompagnement sur un réseau de partenaires économiques : entreprises, structures d'insertion par l'activité économique, fonction publique, organismes de formation. En plus de l'accompagnement en entretien individuel, une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers – initiation et perfectionnement informatique, recherche et lecture d'annonces présentation du CV, préparation à l'entretien d'embauche... – est aussi proposée.

Déployé sur une action interne aux structures du CASP et externe dans le cadre de trois MDEE (Maisons des Entreprises et de l'Emploi, fermées au cours de l'année) et du PLIE (Plan Local

pour l'Insertion et l'Emploi), les 5 CIP du service emploi ont suivi individuellement 546 personnes en 2015, dont 136 personnes orientées par 16 structures d'hébergement de l'association. Parmi ces dernières, 48 personnes ont participé à 79 séances d'ateliers informatiques, 23 personnes à 54 séances de l'atelier Français Langues Etrangères (FLE), 97 personnes aux ateliers entretiens d'embauche, 14 personnes aux ateliers recherche d'emploi (14 séances) animés par des bénévoles. Dans le cadre d'un partenariat avec EREEL, 9 personnes ont pu être orientées vers 4 ateliers de « Conseil en Image et coaching RD ». En dépit d'un contexte peu favorable et des obstacles parfois insurmontables que rencontrent les personnes accueillies dans les structures du CASP (illettrisme, niveau scolaire bas, diplômes étrangers non reconnus en France, barrières de la langue, absence d'autonomie...) près d'un quart des personnes suivies ont pu accéder à un emploi ou à une formation.

Le service RSA du CASP (900 situations - 600 allocataires de plus de 3 ans et de plus de 50 ans, et 300 familles - représentant 2385 personnes suivies) a lui aussi proposé un accompagnement vers l'emploi assuré par trois CIP. Une centaine d'allocataires nécessitant un suivi intensif ont bénéficié d'un accompagnement individuel renforcé vers l'insertion professionnelle.

Le service réfugiés du pôle Asile a proposé un accompagnement vers l'insertion professionnelle à 571 personnes en familles réfugiées. Hébergées à l'hôtel par le Samu Social, celles-ci cumulent des difficultés liées à une situation administrative instable, tant que la carte de séjour n'est pas délivrée, et souvent à un manque de maîtrise de la langue française et des codes culturels. Un accompagnement individuel a été proposé par deux CIP, des formations FLE (2 niveaux) et de FLP (Formation langue professionnelle) assurées par un professeur FLE. 113 personnes ont pu ainsi s'initier au français, 109 personnes suivies ont pu obtenir un contrat de travail, 26 ont accédé à une formation.

ÉDUCATION À LA SANTÉ ET ACCÈS AU SOIN

Le suivi social proposé par les équipes du CASP prévoit une prise en compte de la santé dans sa globalité. L'accès à des bilans de santé, l'orientation vers et le maintien dans le soin, sont des axes d'intervention prioritaires et systématiques.

Deux structures proposent une action renforcée vers le soin pour des publics particulièrement vulnérables :

- Le pôle médical de la plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile en famille (CAFDA) offre un premier diagnostic et une orientation médicale aux familles primo-arrivantes au moment où elles ne disposent pas encore d'une couverture santé. La méconnaissance du système de santé français et la non-maî-

trise de la langue française rendent par ailleurs nécessaire ce soutien supplémentaire. Coordonné par un médecin salarié à temps partiel financé par le FAMI, l'équipe médicale est composée de 9 médecins (4 généralistes, 2 pédiatres, 1 gynécologue, 1 ORL, 1 endocrinologue), de 2 psychologues et d'un psychanalyste russophone bénévoles. Par ailleurs, grâce à une subvention accordée par la Fondation Sanofi Espoir, des médiateurs santé ont assuré l'interprétariat pour les familles ne maîtrisant pas le français, tout en facilitant la communication entre la famille et le médecin. Les partenariats établis avec les hôpitaux, notamment les PASS, une pharmacie du quartier, les centres de vaccination de la ville de Paris, la CPAM, le centre EDISON, spécialisé dans le dépistage et la prise en charge de la tuberculose, facilitent l'orientation et une prise en charge rapide des patients. Un protocole de coopération avec l'association SOLIPAM a par ailleurs permis un travail concerté pour les situations de grossesse à risque.

En 2015 le pôle médical a réalisé 780 consultations auprès de 367 familles, dont 186 auprès d'enfants.

- Une consultation médicale d'orientation est également mise en place au sein de La Maison dans la rue, accueil de jour pour personnes seules en situation de rue avec le concours d'un médecin généraliste interne mis à disposition grâce au dispositif SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires et en Autonomie Supervisée) et trois médecins bénévoles. En 2015 le pôle a réalisé 689 consultations. Les personnes en situation de rue sont souvent très éloignées du soin. Certaines se sont habituées à subir les symptômes de pathologies qui peuvent être très graves et n'envisagent même plus de consulter, d'autres ne ressentent plus la douleur à force de vivre dans l'errance. La présence des médecins dans les locaux permet d'aller vers elles et de faciliter l'adhésion à une prise en charge médicale. L'atelier collectif « Quoi de neuf docteur ? » organisé tous les mois sur un thème de santé particulier facilite aussi l'accès aux consultations.

Dans plusieurs structures des actions particulières sont mises en place grâce à des partenariats établis sur les thématiques de santé telles que les addictions (ANPAA), la maladie mentale (Coordination Précarité psychiatrie), les soins dentaires (bus dentaire), la podologie (partenariat avec une école), des ateliers de socio-esthétique (L'Oréal). Des permanences de la CPAM assurées à La Maison dans la rue ainsi qu'au pôle Asile facilitent l'accès à la couverture santé.

Grâce à un financement accordé par l'ARS pour l'année 2015, une action d'éducation à la santé a été menée conjointement par plusieurs structures sur le thème de la nutrition. Les personnes en situation sociale précaire sont particulièrement touchées par les effets d'une alimentation déséquilibrée et

nombreuses à souffrir de pathologies telles que le diabète ou l'obésité. Avec le soutien du CODES qui a proposé une initiation aux grands concepts de l'éducation à la santé et à la formation à l'animation d'ateliers collectifs en nutrition proposée par Paris Santé Nutrition, des ateliers cuisine ont été montés dans une dizaine de centres d'hébergement, services et maisons relais. A travers les courses faites en commun et la préparation des repas, les personnes ont partagé leurs savoir-faire et leurs références culturelles en matière culinaire tout en étant sensibilisées au sens et aux enjeux d'une alimentation équilibrée. En se référant aux repères du PNNS (Programme National Nutrition Santé) l'action a surtout favorisé la découverte du plaisir de bien manger avec peu de moyens. L'intervention d'un médecin généraliste et nutritionniste dans les structures, dans le cadre d'un partenariat établi avec le centre de santé Clavel de la Fondation de l'œuvre de la Croix-Saint-Simon, a renforcé cette action auprès des accueillis.

Grâce également au soutien financier de l'ARS et dans le cadre d'un partenariat avec la FOCSS (PMI Clavel), une action d'éducation à la santé a été menée auprès de mères de très jeunes enfants. Un médecin pédiatre et une puéricultrice sont intervenus sur la prévention, le repérage et la gestion des maladies du petit enfant (fièvre, diarrhée et vomissements, difficultés respiratoires). Pour les jeunes mamans migrantes venant d'accoucher et ne connaissant pas le système de santé français cet atelier réalisé sur le site du CHU Eglantine a été particulièrement apprécié.

PRÉVENTION ET ACTIONS ÉDUCATIVES

La fusion entre le CASP, acteur majeur de l'insertion, et La Clairière, traversée par une démarche d'éducation populaire et une logique de territoire, a suscité, dès 2015, des convergences fécondes au sein de l'association.

Tandis que l'orientation des familles qui fréquentent le centre social a été facilitée pour l'accès aux différents dispositifs d'insertion du CASP historique, l'apport de la culture éducative et d'animation du centre social, axée sur la création de liens, la valorisation des compétences et l'appui des capacités des personnes à devenir pleinement acteur et citoyen a doté l'association d'une dimension éducative enrichie.

La prévention spécialisée mise en œuvre par La Clairière, qui s'adresse aux jeunes en rupture avec les institutions – l'école, la famille, l'emploi... – vise à rompre les trajectoires tragiques qui peuvent durablement enliser les jeunes :

A travers un aller "vers", les équipes d'éducateurs présents à la gare St-Lazare et dans le quartier des Halles instaurent une relation de proximité, de confiance, et d'adhésion à une relation éducative faite de reconnaissance. Un accompagnement quo-

tidien, proche, physique, une implication forte dans le quartier, des actions conviviales, des projets qui permettent aux jeunes de retrouver confiance en soi et de se relier avec des réseaux et des interlocuteurs de leur environnement, éventuellement la famille, facilitent un cheminement, au rythme de la personne, vers une démarche d'autonomie, de sortie de rue, d'insertion.

Cette approche éducative d'aller "vers" est aussi présente à La Maison dans la rue – accueil de jour qui accompagne au jour le jour des hommes et quelques femmes qui vivent dans la rue – ainsi que dans les centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation. Il faut parfois des mois, des années, pour établir une relation de confiance qui puisse faire cheminer une personne enlisée dans un parcours d'errance et qui a coupé tous liens avec des proches, des réseaux de soutien, les institutions. Ce n'est que grâce à cette relation éducative constante que les personnes peuvent, un jour, s'ouvrir à un changement de perspective et de vie.

L'animation collective, action éducative qui s'appuie sur la dynamique interpersonnelle et d'échange, est un autre axe fortement développé par La Clairière. La mise en commun d'expériences, le partage de connaissances et de savoir-faire favorisent la prise d'initiatives personnelles au sein d'un groupe, stimule la créativité et consolide les capacités des personnes à être actrices. Des actions mises en place dans le centre ont, dès 2015, permis de créer des connexions avec les structures du CASP historique. Ainsi, quelques familles des centres d'hébergement ont pu participer aux vacances familiales organisées par La Clairière et des personnes en recherche d'emploi rejoindre les ateliers sociolinguistiques ou l'espace public numérique. La longue tradition des repas partagés de La Clairière – les Tables du Monde, qui valorisent les capacités culinaires des femmes ainsi que leurs attaches culturelles, les repas solidaires qui visent à soutenir des personnes en difficulté – a pu rejoindre et renforcer, en 2015, la dynamique des ateliers cuisine initiée dans les centres d'hébergement.

Le multi-accueil familles de La Clairière ainsi que « La Bulle d'Air », lieu d'accueil enfant parent (LAEP), qui propose, sur le modèle de la Maison Verte développée par Françoise Dolto, un espace convivial de détente, de rencontres, d'échanges et de jeux aux enfants jusqu'à l'âge de 4 ans accompagnés d'un membre de leur famille, apportent également un savoir-faire tout particulier développé autour de la parentalité, de l'accompagnement du lien parent enfant. Les liens de partenariat et d'orientation établis en 2015 entre ces deux structures et les centres d'hébergement du CASP dédiés aux familles ont démontré là aussi des logiques de convergences qui seront développées dans les années à venir.

■ LA CULTURE, UN VECTEUR D'INSERTION

Tout au long de l'année, les structures du CASP ont facilité l'accès à la culture (musées, théâtre, cinéma...), aux activités sportives, et ont organisé des fêtes interactives et des sorties. Ces actions, préparées avec les personnes accompagnées, avivent les envies, développent des initiatives personnelles, ouvrent des portes vers la société environnante. En voici quelques illustrations :

■ Le Service Réfugiés, qui accompagne des familles hébergées à l'hôtel dans leurs démarches d'insertion, a organisé plusieurs sorties culturelles en 2015 :

- Deux visites de bibliothèques (bibliothèque de la Goutte d'Or et Bibliothèque publique d'information du centre Pompidou) ont été proposées aux adultes ;
- Cinq sorties ont été organisées avec des familles (108 adultes et enfants) pour leur faire découvrir les possibilités de loisirs qui existent et leur donner des idées d'activités en famille gratuites ou presque (possibilité d'accéder gratuitement au musée avec leurs enfants) : une sortie au musée du Quai Branly, au Musée en herbe (Tintin et les œuvres d'art), deux sorties à la Villette pour l'exposition Chiens et Chats (6-13 ans), une sortie au Palais de la Découverte (à partir de 6 ans).

■ Le CHRS Pouchet a organisé plusieurs sorties au musée (Victor Hugo, Carnavalet, Musée de l'air et de l'espace) ainsi que, conjointement avec le CHRS Cretet, une sortie au cours de l'été au Jardin des plantes : une journée animée pour 24 personnes, dont quelques enfants, avec visite de la ménagerie, pique-nique, jeux collectifs, puis passage à Paris Plages.

■ Des ateliers d'expression artistique et de lecture proposés aux enfants ainsi que des ateliers d'initiation aux échecs ont aussi créé des rapprochements culturels au sein du centre d'hébergement.

Les centres d'hébergement de stabilisation du CASP ont organisé conjointement une journée à Trouville et à Honfleur. Après un trajet effectué en car, parti du CHS Servan, les résidents ont pu profiter de la plage et du marché. Pique-nique au bord de la mer et croisière en bateau pour une journée très appréciée par tous.

■ À l'initiative du centre de stabilisation Massena, situé à Ivry-sur-Seine, un atelier jardinage a été mis en place en lien avec l'association Cultures en Herbes, qui vise à créer des espaces d'apprentissage autour du vivant (expérimentations jardinières, biodiversité de proximité, milieux de vie, usages des plantes...). Après avoir nettoyé les espaces extérieurs prévus pour les plantations, les résidents ont installé des bacs de plantation en bois, donnés par l'Institut Agro Paris Tech, qu'ils ont rempli avec du compost et de la terre, fournis par le chantier d'insertion « Etudes et Chantiers », avant d'y planter des fleurs, des légumes et des plantes aromatiques et les récolter au fur

et à mesure. Grâce à l'encadrement de Cultures en Herbes, ils ont enrichi leurs connaissances sur la culture et l'entretien naturel d'un jardin-potager. Les graines de chaque plante ont été récoltées, pour permettre de les replanter l'année suivante. Cet atelier a ensuite été ouvert à des résidents d'autres centres.

■ Le centre d'hébergement de stabilisation de Massena a aussi organisé de nombreuses visites de monuments et de musées grâce à une personne bénévole : basilique de Saint-Denis, Louvre, Arc de Triomphe, Musée de la Marine, Carnavalet, Arts et Métiers).

Grâce à Culture du Cœur, au Secours Populaire Spectacles et au Théâtre des Quartiers d'Ivry, 38 résidents ont obtenu des places pour le théâtre, le cinéma, des match de handball et de football.

■ L'accès à la culture et aux loisirs est un axe central qui traverse toutes les activités du centre social La Clairière. Les ateliers sociolinguistiques, les activités jeunesse, l'espace public numérique, les ateliers Tables du Monde, couture-retouchage, yoga, danse africaine, jeu d'échecs, etc., favorisent les échanges et le partage des savoir-faire. L'accès aux activités culturelles via l'association Culture du Cœur, des sorties sportives (base de loisirs, journées à la mer, séjours jeunes...) et culturelles (Louvre, Centre Pompidou, bateaux mouches, jeux de pistes dans le quartier), des temps festifs et des événements

liés à l'actualité ou au quartier (semaine prévention sida, Journée violence faite aux femmes, café citoyen, etc.) ont permis aux familles, aux adultes et aux jeunes qui fréquentent le centre d'aiguiser leur curiosité, de découvrir et de décrypter leur environnement social et de développer des capacités accrues pour s'y insérer en tant que citoyens.

■ L'accueil de jour La Maison dans la rue organise des sorties culturelles régulières à partir d'un petit journal entièrement rédigé et produit par les personnes accueillies. Après chaque visite d'un musée ou d'une exposition les journalistes en herbe rapportent ce qu'il ont vu et appris lors de la sortie. 30 personnes différentes ont participé à 40 séances pour l'élaboration, l'écriture et la mise en page de quatre numéros du journal sur les thèmes suivants : les monuments de Paris, l'art à Paris, l'environnement, la propreté et l'écologie à Paris, les transports en communs à Paris.

■ Plusieurs sorties culturelles organisées tout au long de l'année ont permis aux participants d'alimenter les différentes rubriques de la gazette enrichies également par les discussions, les débats et les recherches sur internet. Chacun peut ainsi montrer ses compétences dans tel ou tel domaine : saisie des textes, travail sur les jeux (mots croisés, mots mêlés...), culture générale. À sa sortie, chaque trimestre, le journal est présenté dans la cafétéria par les accueillis qui ont participé à l'élaboration du numéro.



ACCUEIL & HÉBERGEMENTS D'URGENCE

144 PLACES D'HÉBERGEMENT
35 SALARIÉS • 29 BÉNÉVOLES • 33 STAGIAIRES
• 5 SERVICES CIVIQUES

■ "LA MAISON DANS LA RUE"
ESPACE SOLIDARITÉ INSERTION (ESI)

■ "SERVICE D'ACCUEIL ET DE LA DOMICILIATION"

■ "SARAH" SERVICE D'ACCUEIL RAPIDE POUR ADULTES EN HÔTEL
CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

■ "BERCY"
CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

■ ESI "LA MAISON DANS LA RUE"

ÉQUIPE : 11 salariés, 21 bénévoles, 25 stagiaires, 3 services civiques et 2 personnels extérieurs.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes et femmes isolés, majeurs et sans enfant.

MISSIONS : accueil inconditionnel de personnes en très grande précarité et grande exclusion avec pour objectif principal la sortie de la rue.

- En 2015**
- 3 010 personnes accueillies (89% d'hommes et 11% de femmes), soit 169 pers. /jour environ.
 - Moyenne d'âge : 44 ans.
 - 41 904 passages.
 - 667 entretiens sociaux avec 176 personnes différentes.
 - L'équipe médicale a donné 689 consultations médicales.
 - L'équipe paramédicale a conduit 141 entretiens psychologiques, et prodigué 193 soins en podologie.
 - Les accueillis ont pris 5 576 douches, fait 1 291 lessives et reçu des vêtements d'appoint.
 - Animations (2 291 participants) : atelier libre en informatique, cinéclub, journal, prévention-santé, activités sportives, jeux de société, sorties diverses.

■ Les dons à La Maison dans la rue

Depuis 2015, les principales enseignes ont accepté de signer une « convention d'engagement volontaire en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire » et des conventions de don de denrées alimentaires avec des associations caritatives habilitées. La Maison dans la rue travaille avec deux nouveaux par-

tenaires « le chaînon manquant » et « Phenix » qui lui permettent d'offrir des produits tels que : laitages, charcuteries, salades composées, fromages, fruits, épicerie sèches, sandwichs, plats cuisinés, et boissons. La fondation Carrefour nous aide sur des produits plus spécifiques comme des sous-vêtements, des vêtements, des sacs à dos...

Pour permettre aussi de faire des économies, deux partenariats avec « Don en Nature » et Don Solidaire » permettent d'acheter à bas prix des lots de divers produits (vêtements, produits d'hygiène et d'entretien principalement). L'équipe travaille avec un autre partenaire pour 2016.

L'ESI est aussi en partenariat avec trois boulangeries de la place de la Nation, qui nous offre tous les matins en semaine divers pains et viennoiseries de la veille.

Depuis deux ans, une école primaire du 12^e arrondissement a choisi La Maison dans la rue pour participer aux projets de l'École de la Philanthropie. Ce projet a pour ambition d'utiliser la philanthropie comme outil pédagogique pour éveiller les jeunes générations à l'engagement citoyen. L'École de la Philanthropie propose un programme pédagogique alliant réflexion individuelle et collective puis mise en action, et une plate-forme d'outils. Leur projet pour l'année 2015 a été de venir en aide aux personnes en situation de précarité accueillies par l'association. Ils ont fait dans leur école une collecte de produits d'hygiène et de nourriture. Les élèves ont pu visiter la structure, rencontrer différents membres de l'équipe et remettre en main propre aux accueillis le fruit de leur collecte : savons, rasoirs, brosses à dents, dentifrices et eau de Cologne.

■ "SERVICE D'ACCUEIL ET DE LA DOMICILIATION"

ÉQUIPE : 3 salariés, 6 bénévoles, 7 stagiaires.

PUBLIC ACCUEILLI : tout public.

MISSIONS : permettre aux personnes sans domicile fixe de bénéficier d'une adresse postale, à partir de laquelle elles pourront accomplir leurs démarches administratives et/ou sociales.

- En 2015**
- File active : 4 230.
 - Le service domiciliation a reçu 90 145 courriers destinés aux domicilié(e)s.
 - 57 000 passages, soit 226 passages/jour environ.
 - 39 060 consultations sur les bornes à disposition dans divers structures.
 - 101 096 consultations extranet.
 - Nouvelles domiciliations durant l'année : 1 939.

■ Renouvellements durant l'année : 1 891.

■ FAIT MARQUANT

On constate depuis 10 ans une montée significative du nombre de personnes domiciliées (1280 en 2005, et 5008 en 2012), et surtout des demandes.

L'ouverture du deuxième service réservé aux demandeurs d'asile, en 2012, a fortement augmenté la file active. Cependant, elle a diminué en 2014 et 2015, suite à la l'application systématique des NPAI (« n'habite pas à l'adresse indiquée »), c'est-à-dire l'application de la fin de domiciliation pour les personnes qui ne viennent plus retirer leur courrier depuis plus de 3 mois.

En 2015 nous n'avons pas repris les domiciliations externes, du fait de notre file active importante et du volume de courrier à saisir et à distribuer à partir de notre système DOM'Net. Cependant, à la suite de la fusion du CASP et de La Clairière, le nombre des domiciliations en interne a progressé.

Après avoir mis en place en 2015 des réunions de travail avec les bénévoles, nous leur avons proposé des journées de formation sur les procédures de l'accueil du public et de l'enregistrement du courrier.

Le service a participé aux réunions de travail organisées par la

DRIHL sur le schéma départemental de la domiciliation (qui a pour objectif d'harmoniser les pratiques de tous les services domiciliataires du territoire) : agrément unique attestation unique, règlement et fonctionnement unique... La rencontre avec des représentants de la Préfecture de Paris, de la Mairie de la ville Paris, de l'OFIL, de la CPAM nous a permis d'échanger sur nos pratiques avec d'autres associations et d'exprimer les difficultés rencontrées par nos domiciliés lors de leurs démarches dans les différents organismes d'Etat.

CHRS "SARAH"

ÉQUIPE : 7 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées avec ou sans enfants, ou en couple, en situation de précarité, et en capacité de s'engager dans une insertion socioprofessionnelle. / Âge moyen : 46 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 71 places.

TYPOLOGIE DE L'HÉBERGEMENT : chambre avec coin cuisine en hôtel commercial à Paris et en proche banlieue.

MISSIONS : stabilisation de l'hébergement, accompagnement socioprofessionnel, prise en charge globale et orientation vers des dispositifs d'hébergement ou de logement.

SPÉCIFICITÉS DE LA STRUCTURE : l'accueil en hôtel commercial permet :

- une mobilisation rapide et une souplesse géographique que ne permettent pas les hébergements collectifs ;
- un mode d'hébergement adapté aux personnes qui ne supportent pas les contraintes de la vie en collectivité ;
- l'accès à un accompagnement social propre aux CHRS.

En
2015

■ 93 personnes accueillies.

■ 24 824 nuitées.

■ Durée moyenne de séjour : 35 mois.

■ 20 ménages sortis.

■ 46% des ménages sont sortis vers un logement adapté, transitoire ou ordinaire.

Le profil type du public : 83% d'hommes, dont 10% de sans-papiers et 17% sans ressources. Nous avons constaté à partir du second semestre l'arrivée dans la structure d'un public désocialisé, venant de la rue et/ou alternant des périodes de rue avec un hébergement ponctuel dans un dispositif d'urgence, suite aux prescriptions du SIAO Insertion. Nous avons dans un premier temps laissé le temps à ces personnes de sposer, pour ensuite travailler sur l'accès aux droits et sur les démarches nécessaires pour stabiliser leur situation. Nous avons mis en place cette année nos premières réunions – dont le rythme en 2016 sera de une par semestre – avec les personnes hébergées.

En début d'année, une première rencontre s'est tenue avec les gérants d'hôtels pour échanger sur leurs pratiques et les difficultés qu'ils rencontrent. Cela a permis de revoir les règlements de fonctionnement et de travailler sur une communication réciproque avec échange d'informations sur le comportement des personnes, pour les sensibiliser à une "vigilance bienveillante". Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement de SARAH, que nous comptons finaliser à l'automne 2016, nous réfléchissons aux perspectives de la structure. Nous nous interrogeons sur la possibilité de gérer deux ou trois appartements, qui pourraient être partagés et accessibles à des personnes dont le degré d'autonomie le permet, et en vue de les préparer à l'accès à un logement social.

CHU "BERCY"

ÉQUIPE : 14 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés à partir de 40 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 73 places : 39 cabines individuelles dans des wagons couchettes et 34 chambres dans un bungalow.

MISSIONS : accueil inconditionnel de personnes en très grande précarité et grande exclusion avec pour objectif principal la sortie de la rue.

En
2015

■ 102 personnes accueillies.

■ 25 290 nuitées.

■ Durée moyenne de séjour : 11 mois.

■ Nb d'entrées : 20.

■ Nb de sorties : 39.

■ Moyenne d'âge : 45 ans.

Réorganisation du CHU avec la contribution – de la conception à la réalisation du projet – des personnes accueillies.

Le résultat d'un questionnaire sur le thème "attentes et besoins" a servi de support de travail.

Auparavant des réunions trimestrielles ont été organisées avec les usagers qui ont pris une part active dans le réaménagement de la structure.

PÔLE

ACCUEILS TEMPORAIRES

154 PLACES D'HÉBERGEMENT

■ **"BESSIN"**
CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

■ **"PANTIN"**
CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

■ CHU "BESSIN"

PUBLIC ACCUEILLI : Dans un premier temps, le CHU a ouvert ses portes dans un premier temps le 31 décembre 2014 à des familles de compositions différentes :

- mère, père, enfant(s), et possibilité d'une grossesse ;
 - mère isolée avec enfant(s), et possibilité d'une grossesse ;
 - père isolé avec enfant(s) et possibilité de violences conjugales.
- Par la suite, le CHU a élargi son activité avec une orientation couples et femmes seules à la date du 21/09.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 116 places.

MISSIONS : Le CHU répond à la demande du 115-SIAO de la mise à l'abri de 116 personnes. Le public bénéficie d'un suivi socio-éducatif personnalisé assuré par l'assistant social et l'éducateur spécialisé. L'accompagnement répond à l'ouverture des droits, l'accès aux soins, le lien social, la scolarité des enfants, le soutien à la parentalité, l'insertion professionnelle,

l'accès à un logement adapté, les aides caritatives, l'apprentissage de la langue française.

En 2015 ■ 184 personnes accueillies du 10-04 au 24-12.
■ 19 858 nuitées pour 260 jours.
■ Durée moyenne de séjour : 2/3 des familles ont quitté le CHU entre 3 et 6 mois de séjour (situations administratives complexes). En ce qui concerne les femmes seules : 8 sont sorties du CHU avant 3 mois (démarches administratives engagées par la structure précédente).

■ 10-04 : aménagement à la rue du Bessin (15e).

18-04 : Journée Porte ouverte.

8-07 : passage à 62 personnes, soit 17 familles.

21-09 : passage à 116 personnes : 38 femmes isolées, 62 places pour les familles et 16 places pour 8 couples).

■ CHU "PANTIN"

PUBLIC ACCUEILLI : hommes migrants majeurs et isolés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 38 places.

MISSIONS : cet établissement a ouvert ses portes sous la forme du « CHU Migrants » le 19 juin 2015, sur sollicitation de la DRIHL, afin d'accueillir ce public sur le territoire d'Île-de-France, notamment les sites « Pajol » et « Gare d'Austerlitz ».

■ Les migrants accueillis au CHU sont jeunes. La majorité a moins de 25 ans, et plus de 75% ont moins de 31 ans.

■ Une grande proportion vient du Soudan (45%) et d'Erythrée. Plusieurs ressortissants d'Afghanistan sont arrivés au CHU en fin d'année.

■ Ouvert en urgence, ce site se met en place progressivement avec un fonctionnement conforme aux exigences des pouvoirs publics.

En 2015 ■ 67 personnes différentes accueillies pendant l'année.
■ 25 290 nuitées.



PÔLE

HÉBERGEMENT DE STABILISATION

177 PLACES D'HÉBERGEMENT

42 SALARIÉS • 4 BÉNÉVOLES

• 5 STAGIAIRES • 2 SERVICES CIVIQUES

CHS "BARON-LE-ROY"

ÉQUIPE : 12 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés désocialisés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 51 places réparties en 39 chambres individuelles et 6 chambres doubles.

MISSIONS : accueillir et héberger des hommes isolés dans une dynamique d'accompagnement social individualisé et collectif, non limité d'avance, en vue d'une solution d'hébergement et/ou de logement adaptée.

En 2015 ■ 64 personnes accueillies.
■ Moyenne d'âge : 46 ans.
■ Durée moyenne de séjour : 15 mois.

"BARON-LE-ROY"

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

"MASSÉNA"

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

"SERVAN"

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

"LOGÉTAPE"

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION (CHS)

- Nb d'entrées : 14.
- Nb de sorties : 15.
- Nb de nuitées : 17 897.
- Nb de repas servis : 23 713.

FAIT MARQUANT

L'année 2015 est celle de l'implantation dans son territoire du 12^e arrondissement avec le développement de partenariats qui ont facilité les accompagnements vers la santé, les administrations et services sociaux et permis de voir sortir avec une solution à la clé des résidents présents dans le CHS motivés par leurs nouvelles conditions d'hébergement.

Avec d'autres associations du secteur de l'exclusion sociale, le CASP observe qu'un nombre important de personnes accompagnées souffrent de pathologies psychiatriques et de problèmes liés à la santé psychique à l'instar des résultats de l'enquête Samenta réalisée par l'Observatoire du Samu social de Paris et l'INSERM en 2009 auprès d'un échantillon représentatif de la population sans logement personnel. Les établissements et services sont confrontés à des difficultés d'adaptation et d'insertion qui se traduisent par un manque d'autonomie, des troubles du comportement, voir des phénomènes de décompo-

PRÉCARITÉ ET SOUFFRANCE PSYCHIQUE

sition et une impossibilité chronique à s'inscrire dans un projet personnel visant une amélioration de la situation.

Les partenariats mis en place avec les CMP, les hôpitaux, le réseau psychiatrie précarité et les associations spécialisées apportent des soutiens. Mais de nombreuses personnes souffrant de troubles psychiques manifestes sont durablement en rupture de soins et affichent une attitude de déni ou refusent toute intervention. La présence d'un psychologue dans certaines équipes facilite un « aller vers » permettant dans le temps l'accès aux soins. Mais, alors que la réforme de la psychiatrie amène l'orientation de nombreux patients vers les structures d'hébergement, la plupart ne disposent pas des moyens nécessaires pour développer un accompagnement adéquat. ■

CHS "MASSÉNA"

ÉQUIPE : 14 salariés, 2 bénévoles, 1 stagiaire éducatrice, 2 services civiques.

PUBLIC ACCUEILLI : hommes isolés à partir de 40 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 34 places de stabilisation et 20 places d'extension hivernale, toutes en chambre individuelle

MISSIONS : accueillir et héberger des hommes isolés dans une dynamique d'accompagnement social individualisé et collectif, non limité d'avance, en vue d'une solution d'hébergement et/ou de logement adaptée.

En 2015 ■ 75 personnes accueillies..
■ Moyenne d'âge : 61 ans.

- Nb d'entrées : 20.
- Nb de sorties : 23.
- Nb de nuitées : 19 425.
- Nb de repas servis : 21 026.

FAIT MARQUANT

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses hospitalisations en urgence de résidents présentant de lourdes pathologies, et en parallèle la recherche de partenariats adaptés. De même, le CHS a accru le développement d'actions collectives professionnalisées avec de nouveaux partenariats sur le département d'Ivry-sur-Seine.

“ Igor arrive au CHS Baron Le Roy en aout 2014, orienté par une équipe de maraude qui le connaît de longue date. Cela faisait en effet plusieurs années qu’Igor vivait dans la rue, ponctuées de périodes d’hospitalisation et de séjours épisodiques en centre d’hébergement d’urgence. L’existence d’Igor était alors bien ancrée dans l’errance. Il y avait ses repères, ses habitudes et son réseau de connaissances.

Les premiers mois passés au CHS seront pour Igor une étape transitoire. Dormant plus souvent dans la rue ou dans des lieux de fortune et n’apparaissant au CHS que de manière ponctuelle, insaisissable dans l’accompagnement social et complètement fantomatique dans la vie de la structure, Igor avait un pied dans l’errance et un pied au centre. De ce fait, son accueil posait question à l’équipe. Était-il prêt à sortir de la rue ? Était-il finalement demandeur de quoi que ce soit ? Son séjour avait-il un sens ?

Il a alors été décidé, compte tenu du parcours d’Igor, de lui laisser du temps, de nous laisser du temps. D’abord travailler sur le lien et peut être finira-t-il par investir le lieu...

Au gré des rencontres, une relation s’établit. Igor continu d’apparaître et de disparaître mais lorsqu’il est de passage au centre, il vient désormais rencontrer le travailleur social. Il faut dire qu’Igor perd régulièrement ses papiers. Réfugié statutaire en France depuis plusieurs années, Igor est bien connu des services préfectoraux qui font preuve d’une attention particulièrement sourcilleuse lorsqu’il s’agit de lui délivrer un énième duplicata de son titre de séjour.

Peu à peu, Igor s’installe. Il passe maintenant davantage de nuits au centre qu’à la rue, ce qui marque le franchissement d’une étape. Et un jour, alors que la question de sa consommation d’alcool est abordée, il exprime spontanément son souhait d’engager une démarche de soins. Igor n’a ja-

mais cherché à cacher sa dépendance et en parle ouvertement. D’autant plus qu’il rentre souvent portant des marques de chutes ou d’agressions survenues durant des nuits de forte alcoolisation.

Un rendez-vous est donc pris avec un CSAPA et un suivi régulier se met en place. Pas toujours simple du fait de la barrière de la langue mais un projet de départ en cure / postcure se construit. Igor est impatient et anxieux à la fois. A l’approche de l’échéance, il augmente sa consommation d’alcool. Mais il se projette dans l’après... il parle de chercher un emploi, de suivre une formation.

Le jour arrive. Igor a rendez-vous dans un hôpital pour un sevrage et une postcure. Il est accompagné par un travailleur social et transpire à grosses gouttes lors des formalités d’admission. Mais grosse déconvenue : l’hôpital a réservé une place uniquement pour la postcure, pas pour le sevrage. Mésentente entre le médecin du CSAPA et les services hospitaliers, surcharge du service qui ne peut plus admettre de nouveaux patients et fermera prochainement pour travaux... Igor se décompose sur place. Nous négocions et finalement Igor pourra être hospitalisé juste le temps du sevrage mais sortira sans postcure. Igor accepte, mais ne comprend pas. Une semaine plus tard, Igor sort de l’hôpital. Il va bien et il restera abstinant quelques semaines. Puis recommencera peu à peu à consommer. Entre temps, nous essayons de lui proposer un étayage à travers des activités ou des projets. Mais ce ne sera pas suffisant, Igor reprendra ses anciennes habitudes et répondra quelque fois à l’appel de la rue.

Cependant, Igor ne renonce pas. Il continu d’investir le centre, la relation avec l’équipe et maintient ses projets. Il veut retenter l’expérience. “Peut-être que cela marchera la prochaine fois”, dit-il.

Il faudra sans doute encore du temps à Igor pour rompre définitivement avec l’errance et faire aboutir ses projets.

CHS "SERVAN"

ÉQUIPE : 15 salariés, 2 bénévoles, 4 stagiaires

PUBLIC ACCUEILLI : femmes isolées vieillissantes très désocialisées, éloignées des dispositifs de droits communs, ainsi que des femmes isolées sans papier ou dans une démarche de régularisation administrative.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 52 places en chambres individuelles ou partagées.

MISSIONS : accueil, hébergement et accompagnement à la vie quotidienne.

En
2015

■ 65 personnes accueillies.

■ Moyenne d'âge : 63 ans.

■ Nb d'entrées : 15.

■ Nb de sorties : 14.

■ Nb de nuitées : 18 517.

■ Nb de repas servis : 23 713.

FAIT MARQUANT

L'année 2015 a été marquée par l'accueil de stagiaires venus renforcer l'accompagnement social sur des questions d'accompagnement à la vie quotidienne. Le constat prégnant de cette année reste, cependant, la difficulté à accompagner au quotidien les résidentes qui risquent de finir leurs jours au sein du CHS faute de situation administrative et financière adaptées à l'accueil en structure pour personnes âgées.



"LOGÉTAPE"

ÉQUIPE : 1 salarié.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes et hommes hébergés dans les CHS du pôle, en capacité d'accéder à l'autonomie dans un logement et en attente d'une solution pérenne.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 20 places dans des logements HLM d'EFIDIS.

MISSIONS : accueil inconditionnel de personnes en très grande précarité et grande exclusion avec pour objectif principal la sortie de la rue.

En
2015

■ 29 personnes accueillies.

■ Moyenne d'âge : 54 ans.

■ Nb d'entrées : 11.

■ Nb de sorties : 10.

■ Nb de nuitées : 7 147.

FAIT MARQUANT

L'année 2015 a été marquée par le départ de 3 des plus anciens résidents sur 5 et le nombre accru de relogement vers du logement social, notamment suite à une proposition DALO.

ATTEINDRE LE GRAND ÂGE EN CENTRE D'HÉBERGEMENT

D'année en année les services du CASP constatent une présence importante de personnes âgées dans

ses structures, et plus particulièrement dans les centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation.

En 2015 les établissements d'hébergement et de logement du CASP ont comptabilisé 185 personnes âgées de plus de 60 ans, et 11 personnes âgées de plus de 75 ans.

L'accès à une structure spécialisée dans l'accueil de personnes âgées (foyer logement, maison de retraite) est souvent difficile pour les personnes ayant connu de longues périodes d'errance. D'une part pour des raisons liées aux exigences des administrations : elles doivent par exemple réunir les preuves de domiciliations antérieures alors que leur vie antérieure à la rue et l'errance ne leur ont pas permis d'obtenir et de conserver les documents de-

mandées. D'autre part les habitudes de vie des personnes font qu'elles envisagent difficilement de s'intégrer dans un cadre contraignant, d'autant plus que le coût de la prise en charge diminue une marge d'autonomie financière déjà très réduite.

Pour les personnes qui ne disposent pas de titre de séjour, les dispositifs pour personnes âgées restent tout à fait inaccessibles puisqu'elles ne peuvent accéder à l'aide sociale, qui est un préalable.

Au constat des statistiques d'activité des centres d'hébergement du CASP pratiquant un accueil inconditionnel, près d'un tiers des personnes accueillies sont en situation administrative précaire. Les titres de séjour provisoires, pour soins ou autres motifs, ne sont souvent pas renouvelés et la durée de l'attente d'une régulation peut atteindre jusqu'à dix ans. Les personnes sans titre de séjour qui atteignent un âge élevé subissent plus particulièrement cette situation lorsqu'elles deviennent dépendantes. Notamment lorsque les centres d'hébergement ne sont pas équipés pour offrir une aide à la personne au quotidien. ■

“ Marie est arrivée au centre d'hébergement de stabilisation Servan après un bref passage en psychiatrie. 70 ans, ancienne concierge, elle a deux enfants qu'elle ne voit plus. Très isolée, elle a sombré dans l'alcool après le décès de son chien, la descente a été rapide et a entraîné la perte de son logement.

À son arrivée, Marie venait d'être mise sous protection judiciaire. Malgré cette décision les démarches pour obtenir sa retraite ont été très longues et cela n'a pas arrangé le moral de Marie.

Au quotidien elle reste longtemps dans sa chambre à regarder sa télévision, elle refuse de se mêler au reste du groupe et ne demande rien. En revanche, elle apprécie que nous allions de temps en temps dans sa chambre pour prendre de ses nouvelles.

Une seule activité plaît à Marie, c'est la cuisine. Plus tard, elle aspire à retrouver un chez-soi où elle pourra concocquer de bon repas. Alors après plusieurs années au CHS et une situation administrative rétablie, nous parlons enfin « avenir » avec elle ! Une place en résidence appartement semblant correspondre à sa situation et lui convenir, nous lançons les démarches.

Ce projet a été mis à mal l'été dernier, au moment où elle a appris que ses affaires personnelles – qu'elle gardait dans un garde meuble – ont dû être détruites. Aucune précaution n'avait été prise au moment du déménagement et les affaires de Marie étaient complètement moisies : rien n'était récupérable !

Dans son discours, Marie s'est fait une raison, mais une semaine après elle se bloque le dos. Commence alors la

valse des médecins, hospitalisations, médicaments..., jusqu'à ce que rien n'aille plus et qu'elle soit hospitalisée. À la sortie de l'hôpital, Marie n'est plus autonome dans les actes de la vie quotidienne, elle n'a plus envie de rien et se complait à être assistée. Elle ne veut plus rester au CHS et aspire à intégrer un EHPAD.

Dans l'attente il faut faire face. Pour cela un dossier APA a été instruit en vue de favoriser son maintien à domicile pour lequel l'équipe a dû mettre en place la panoplie complète : passage d'une infirmière, d'une auxiliaire de vie, kiné, lit médicalisé, déambulateur... À cela s'ajoute le travail de coordination effectué pour remettre le suivi par le médecin traitant, l'accompagnement au CMP, la mise en place du SSIAD et faire le lien avec la curatrice.

Cela fait maintenant six mois que Marie est en attente de son orientation en EHPAD. Cette période plus ou moins longue s'est dans l'ensemble bien déroulée, car l'équipe a trouvé le relais auprès des acteurs de terrain. En revanche, cela ne se passe pas toujours comme cela. Actuellement plusieurs femmes du CHS se retrouvent dans ce genre de situation et malheureusement l'absence de ressources ou de régularisation administrative ne permet pas de les orienter vers un EHPAD. Le maintien au CHS est alors ponctué d'allers et retours entre les hôpitaux et le centre. Pas assez malades pour rester à l'hôpital, ces femmes attendent au CHS sans avoir la possibilité de se projeter. Cela rend la prise en charge au quotidien très lourde pour les équipes et est vécu de manière déroutante pour les personnes hébergées qui voient le reflet de ce qui risque de leur arriver.

PÔLE HÉBERGEMENTS D'INSERTION

66 SALARIÉS

269 PLACES D'HÉBERGEMENT / 357 PERSONNES
HÉBERGÉES / 90 199 NUITÉES / 36 964 REPAS
DISTRIBUÉS

■ "POUCHET"

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

■ "CRETET"

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

■ "TILLIER"

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

■ "LES MARAÎCHERS"

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

FAMILLES

■ CHRS "POUCHET"

ÉQUIPE : 9 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 50 places dans 25 chambres de 1 à 3 personnes.

PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales essentiellement.

MISSIONS : Répondre au besoin matériel de base – l'hébergement – qui permettra personnes de se poser pour leur permettre avec un accompagnement social personnalisé d'accéder à un logement durable.

En
2015

■ 73 personnes accueillies (34 ménages) : 42 adultes, 31 enfants.

■ Moyenne d'âge : mères, 36 ans / enfants, 7 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 22 mois.

■ Nb de nuitées : 17 311.

■ Nb d'entrées : 26 personnes, 13 ménages.

■ Nb de sorties : 28 personnes, 13 ménages.

■ FAIT MARQUANT

- Espace enfants : La création dans la salle commune d'un espace dédié aux enfants animé par la TISF et l'animateur socio-éducatif. C'est une réponse apportée aux différentes difficultés rencontrées par les mamans lors des préparations des repas.

- Mise en place de boîtes aux lettres individuelles dans le hall d'entrée du CHRS, en accord avec le projet pédagogique de l'établissement.

■ CHRS "CRETET"

ÉQUIPE : 14 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 58 places dans 32 chambres de 1 à 4 personnes.

PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales essentiellement.

MISSIONS : Répondre au besoin matériel de base – l'hébergement – qui permettra personnes de se poser pour leur permettre avec un accompagnement social personnalisé d'accéder à un logement durable.

En
2015

■ 67 personnes accueillies (31 ménages) : 36 adultes, 31 enfants.

■ Moyenne d'âge : mères, 34 ans. / enfants, 7 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 24 mois.

■ Nb de nuitées : 19 637.

■ Nb de repas : 14 896.

■ Nb d'entrées : 14 personnes, 6 ménages.

■ Nb de sorties : 12 personnes, 6 ménages.

■ PERSPECTIVES 2016

- Réorganiser l'accueil au CHRS ; créer des espaces polyvalents dédiés aux mères et aux enfants ; continuer de favoriser l'autonomie des personnes, dans la vie quotidienne aussi bien que dans les activités de loisirs, et favoriser leur implication dans les projets d'ateliers ou d'activités diverses ; renforcer le lien social ainsi que le réseau partenarial avec certaines associations de quartier afin d'exploiter les ressources culturelles, artistiques, éducatives, sportives du 9e arrondissement.

ÊTRE PARENT EN STRUCTURE D'HÉBERGEMENT

Plusieurs structures d'hébergement du CASP accueillent des enfants en âge préscolaire et scolaire. En 2015, sur un total de 428 mineurs hébergés en centre d'hébergement, 146 enfants avaient moins de 3 ans, 73 avaient entre 4 et 6 ans, 154 entre 7 et 16 ans, et 37 jeunes entre 17 et 18 ans.

Les centres d'hébergement accompagnent les parents de ces enfants et jeunes dans la gestion de la garde ou des inscriptions scolaires. Des espaces de jeu et d'activités sont adaptés aux différentes tranches d'âge, des ateliers collectifs – lecture, cuisine et préparation de goûters, sport –, des sorties découverte et cul-

turelles, des séjours vacances favorisent l'épanouissement des enfants et une bonne intégration dans les structures scolaires et parascolaires.

Les équipes veillent à ne pas interférer dans la vie des familles, de respecter leurs repères et d'éviter toute fragilisation supplémentaires des parents sans domicile en leur reconnaissant pleinement et à tout instant leur rôle de père ou de mère.

En dépit des précautions prises, l'hébergement en collectif s'avère néanmoins nuisible pour la cohésion familiale. D'où la volonté de plus en plus affirmée du CASP de favoriser un hébergement sur des appartements diffus dans un cadre proche des logements d'insertion qui accueillent des familles en logement accompagné. Ainsi, le dispositif "Une famille un toit au CASP",

monté en 2015 dans le cadre de l'appel à projet "Urgence familles" visant une diminution des nuitées hôtelières, a été déployé sur des appartements éclatés. L'extension du CADA, la création d'un dispositif AT-SA de 200 places pour familles de demandeurs d'asile, dont le financement a été obtenu en 2015, se réalisent sur le même modèle, en grands appartements diffus.

Pour les parents, la présence d'un enfant constitue un puissant levier d'insertion. La préoccupation du bien-être de l'enfant, des conditions dans lesquelles celui-ci prépare son avenir, les poussent à aller de l'avant. A l'inverse, l'absence d'un chez-soi où recevoir son enfant dans des conditions adaptées accentue, pour les pères ayant un droit de visite, le sentiment de précarité et

d'exclusion. Pour répondre à ce problème, très répandu et identifié par d'autres associations, le CHRS Tillier a développé un accueil sur des places dédiées aux pères ayant un droit de visite. Ils peuvent y accueillir leur enfant pendant le week-end et ainsi renouer avec leur fils ou leur fille sur leur lieu de vie.

Un nombre important des familles accompagnées par le CASP en 2015 étaient en situation monoparentale : sur 247 familles logées en résidence sociale, 207 mères et 10 pères élevaient seuls leurs enfants ; dans les structures d'hébergement qui ne sont pas spécialisées pour ce public (comme l'est la Maison d'Accueil Eglantine) 78 familles sur 116 étaient également en situation monoparentale. ■

ISOLÉS

CHRS "TILLIER"

ÉQUIPE : 14 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 60 places dans 40 chambres de 1 à 2 personnes.

PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales essentiellement.

MISSIONS : Répondre au besoin matériel de base – l'hébergement – qui permettra personnes de se poser pour leur permettre avec un accompagnement social personnalisé d'accéder à un logement durable.

En
2015

■ 64 personnes accueillies (41 ménages) : 48 adultes, 16 enfants.

■ Moyenne d'âge : adultes, 43 ans / enfants, 11 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 24 mois.

■ Nb de nuitées : 19 377.

■ Nb de repas : 11 622.

■ Nb d'entrées : 13 personnes, 8 ménages.

■ Nb de sorties : 15 personnes, 9 ménages.

FAIT MARQUANT

Depuis la mise en place du SIAO, l'équipe sociale a vu évoluer le public accueilli. Des personnes avec des difficultés plus importantes ont intégré le CHRS Tillier. Les parcours de vie, de rue, d'endettement, de désocialisation ont eu sur ces personnes des conséquences importantes. L'aspect éducatif et sanitaire prend le dessus sur l'insertion dans l'accompagnement social compte tenu du profil des personnes orientées.

PATIENTS SANS DOMICILE FIXE

La sortie d'hôpital crée une situation de risque pour les personnes sans domicile atteintes de pathologies lourdes. Alors que les hôpitaux prononcent les sorties de plus en plus tôt dans le cadre d'une politique de baisse des durées moyennes de séjour, des patients en situation précaire, sans domicile fixe, qui ne disposent d'aucune ressource, n'ont souvent nulle part où aller au moment où leur hospitalisation s'arrête.

Depuis plus de dix ans, le centre des Maraîchers, CHU géré par le CASP, a offert un lieu de repos et de répit aux patients sortant d'hôpital qui n'ont pas de solution d'hébergement. Atteints de cancer, d'insuffisance rénale et en dialyse, d'hypertension artérielle, de VIH, de leucémie..., en phase de convalescence ou en soins ambulatoires, ils sont le plus souvent orientés par les services sociaux des hôpitaux dans le cadre d'un partenariat de longue date. Hommes ou femmes, ils peuvent y séjourner le temps nécessaire pour retrouver des forces et obtenir ensuite une orientation vers un lieu de vie adapté.

Alors que les nombreuses demandes d'admission au CHU dépassent ses capacités d'accueil, le transfert du centre vers des locaux neufs plus grands, situés rue Pixérécourt dans le 20^e arrondissement de Paris, a été préparé en 2015. Dès janvier 2016, 17 places supplémentaires permettront au centre de mieux répondre aux nombreuses sollicitations des hôpitaux et du SIAO. ■

CHU "LES MARAÎCHERS"

ÉQUIPE : 14 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 28 places. / 8 chambres individuelles, 10 chambres doubles.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées sans hébergement fixe à leur sortie de l'hôpital, souffrant de pathologies lourdes, mais sous réserve qu'elles soient autonomes dans la gestion de leur traitement et dans les actes de la vie quotidienne.

En
2015

■ 51 personnes accueillies.

■ Moyenne d'âge : adultes, 45 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 11 mois.

■ Nb de nuitées : 8 584.

■ Nb de repas : 10 446.

■ Nb d'entrées : 25 personnes, 8 ménages.

■ Nb de sorties : 28 personnes.

FAIT MARQUANT

Dans l'hébergement d'urgence, notre activité montre une évolution dans le type de population que nous accueillons et dans les réponses que nous apportons.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des personnes souffrant de maladies chroniques et ayant besoin d'accompagnement pour les gestes de la vie quotidienne, ou dont l'âge est trop avancé pour prétendre être accueillis en ACT sans pour autant obtenir un logement social ou être orientés vers les structures pour personnes âgées.

PÔLE FAMILLES MONOPARENTALES

154 PLACES D'HÉBERGEMENT

■ MAISON D'ACCUEIL "ÉGLANTINE" / SITE SALNEUVE

SERVICE D'URGENCE
SERVICE D'INSERTION

■ MAISON D'ACCUEIL "ÉGLANTINE" / SITE TRÉVISE

SERVICE D'INSERTION

■ "UNE FAMILLE, UN TOIT"

URGENCE, INSERTION

■ RÉSIDENCE SOCIALE "CHAMPIONNET"

URGENCE, INSERTION

■ MAISON D'ACCUEIL "ÉGLANTINE" / SITE SALNEUVE

SERVICE D'URGENCE

ÉQUIPE : 4 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 60 places pour 1 mère et 1 enfant.

Dispositif hôtelier de 30 chambres individuelles.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes seules – sans titre de séjour et sans ressources – enceintes à partir du 7^e mois de grossesse jusqu'aux 3 mois de l'enfant. Sur orientation du SIAO Urgence.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social assorti d'un suivi dédié à la périnatalité et à la parentalité.

En
2015

■ 128 personnes accueillies, dont 64 enfants.

■ Moyenne d'âge : 30 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 8 mois.

■ Nb de nuitées : 21 013.

■ Nb de repas : 9 400.

■ Nb d'entrées : 34 familles, soit 68 personnes.

■ Nb de sorties : 35 personnes, soit 70 personnes.

SERVICE D'INSERTION

ÉQUIPE : 6 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 88 places. Dispositif hôtelier de 29 chambres individuelles dans le cadre d'un hébergement collectif.

PUBLIC ACCUEILLI : femmes seules – sans titre de séjour et sans ressources – avec 1 à 4 enfants mineurs sans limitation d'âge, inscrites dans un parcours d'insertion et orientées par le SIAO Insertion.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social assorti d'un suivi dédié à la périnatalité et à la parentalité.

En
2015

■ 44 familles, soit 129 personnes accueillies, dont 86 enfants.

■ Moyenne d'âge : mères, 34 ans. / enfants, 6 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 21 mois.

■ Nb de nuitées : 30 282.

■ Nb de repas : 27 575.

■ Nb d'entrées : 18 personnes, soit 47 personnes.

■ Nb de sorties : 19 familles, soit 49 personnes.

URGENCE ET PÉRINATALITÉ

Un accompagnement à la périnatalité est proposé aux femmes enceintes et ayant récemment accouché dans plusieurs structures du CASP :

Le service urgence de la Maison d'Accueil Eglantine, dont l'équipe compte une puéricultrice, héberge et accompagne des femmes enceintes sortant d'hôtel ou de centres d'urgence pendant les mois qui précèdent et qui suivent l'accouchement. Majoritairement issues de l'immigration et sans ressources, elles connaissent mal le système de santé et les dispositifs de suivi grossesse. En 2015 21 femmes étaient intégrées dans le programme SOLIPAM (Solidarité Paris Maman), 28 étaient primipares. Parmi les 64 femmes enceintes suivies, 25 avaient connu des antécédents obstétricaux (fausse couche, IVG...) ; 15 grossesses étaient pathologiques (HIV, Hépatites B ou C, diabète gestationnel, troubles alimentaires, fibrome, affections respiratoires et digestives, fragilités psychiques) ; plus de la moitié des 31 accouchements ont eu lieu par césarienne (19), 2 enfants sont nés prématurés.

Les CHRS Pouchet et Cretet, le nouveau CHU Bessin accueillent

également des femmes enceintes et veillent à la mise en place d'un suivi médical des mères et des nouveau-nés.

Les femmes enceintes hébergées à l'hôtel par le Samu Social et accompagnées par la CAFDA au titre de leur demande d'asile peuvent faire appel au pôle médical de la structure. En 2015 de nombreuses grossesses n'avaient pas été suivies jusqu'à une date proche du terme, obligeant les équipes à organiser leur prise en charge par les hôpitaux dans des délais très courts. Par ailleurs, alors que la vie à l'hôtel est en soi peu adaptée à la vie de famille, le changement d'hôtel (sur tout le territoire de l'Île-de-France) imposé systématiquement au moment d'une naissance (440 accouchements dans l'année) est particulièrement éprouvant pour les femmes qui sortent de maternité.

Des actions de prévention et de soutien sont aussi proposées par les centres d'hébergement dans le cadre d'un accompagnement individuel personnalisé et à travers des actions collectives d'information sur les thèmes tels que le lien mère enfant, les maladies infantiles, le rôle de la PMI, etc. Lorsque des carences, des préoccupations liées à la protection de l'enfance sont repérées, une procédure spécifique d'information préoccupante est lancée au niveau de la CRIP. ■

■ MAISON D'ACCUEIL "ÉGLANTINE" / SITE TRÉVISE

SERVICE D'INSERTION

ÉQUIPE : 4 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 36 places. Dispositif hôtelier de 18 studios (dont 6 PMR) en hébergement collectif.

PUBLIC ACCUEILLI : Femmes seules avec 1 enfant inscrites dans un parcours d'insertion en capacité d'intégrer un logement autonome et orientées par le SIAO Insertion.

MISSIONS : hébergement et accompagnement social assorti d'un suivi dédié à la périnatalité et à la parentalité.

En
2015

■ 28 familles, soit 56 personnes accueillies.

■ Moyenne d'âge : mères, 34 ans. / enfants, 4 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 17 mois.

■ Nb de nuitées : 11 862.

■ Nb de repas : 36 975.

■ Nb d'entrées : 11 familles, soit 22 personnes.

■ Nb de sorties : 12 familles, soit 24 personnes.

■ "UNE FAMILLE, UN TOIT"

ÉQUIPE : 1 salariés.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 30 places en hébergement diffus dans Paris / 7 appartements en hébergement individuel ou en cohabitation.

PUBLIC ACCUEILLI : familles en situation de précarité, de composition familiale variable, et hébergées par le 115 dans des hôtels parisiens, orientées par le SIAO Urgence ou Insertion Coordination familles de Paris.

MISSIONS : l'hébergement et l'accompagnement des familles régularisées ou régularisables hébergées à l'hôtel, et en capacité d'intégrer rapidement un logement autonome.

En
2015

■ 3 familles accueillies, soit 12 personnes.

■ Moyenne d'âge : majeurs, 39 ans. / mineurs, 10 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 17 mois.

■ Nb de nuitées : 380.

■ Nb de repas : 36 975.

■ Nb d'entrées : 3.

■ "CHAMPIONNET"

ÉQUIPE : 1 salarié.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 22 familles monoparentales.

PUBLIC ACCUEILLI : familles monoparentales en situation de précarité (hébergement en hôtel social, CHRS...) répondant aux critères d'attribution d'un logement social.

MISSIONS : Accueil en résidence avec un accompagnement lié au logement (ASLL) et un suivi social global couplé d'un dispositif de soutien spécifique à la parentalité.

En
2015

■ 27 familles, soit 69 résidents.

■ Moyenne d'âge : majeurs, 37 ans. / mineurs, 8 ans.

■ Durée moyenne du séjour : 2 ans et 3 mois.

■ Nb de nuitées : 20 099.

■ Nb de repas : 36 975.

■ Nb d'entrées : 7 familles, soit 16 personnes.

■ Nb de sorties : 5 familles, soit 12 personnes.

■ LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2015 :

- **Le renouvellement de l'agrément de la Maison d'accueil Églantine**

Ouverte en 2002, La maison d'Églantine - sites Salneuve et Églantine - bénéficie d'un agrément expérimental de 5 ans depuis 2010.

à l'issue d'une évaluation réalisée en juin 2015 par la DRIHL et la DASES, à l'issue de laquelle, les autorités ont reconnu l'effi-

cience du dispositif – la lutte contre la précarité, le soutien à la parentalité et la protection de l'enfance – et renouvelé son agrément pour 5 ans, dans l'attente d'une prochaine évaluation

- **Le projet « Une famille, un toit au CASP »**

l'opportunité d'une diversification des réponses aux parcours des familles. Il s'adresse à des familles qui vivent à l'hôtel parfois depuis des années, et qui sont en capacité d'intégrer rapidement un logement autonome.

PÔLE INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

25 SALARIÉS
6 BÉNÉVOLES

SERVICE RSA

PUBLIC ACCOMPAGNÉ : les allocataires du RSA de plus de 3 ans dans le dispositif et /ou de plus de 50 ans et les familles, c'est-à-dire des personnes isolées, des familles monoparentales, des couples avec ou sans enfants.

MISSION : L'objectif de notre accompagnement est la construction avec l'allocataire de son projet social et/ou professionnel, balisé de différentes étapes (alternatives, réajustements) tout en agissant sur les freins périphériques à cette construction. Nous allons travailler avec la personne sur les "perspectives" de sa situation, sur son avenir, l'aider à se projeter dans le temps. Les différentes étapes de cette insertion sont mentionnées dans le contrat d'engagement réciproque, outil indispensable comme repère dans le parcours. Notre accompagnement consiste en une prise en charge globale de la situation de la personne, c'est-à-dire que nous devons nous intéresser et traiter toutes les problématiques d'ordre social et professionnel, et déposer les demandes, les dossiers nécessaires à leurs résolutions.

ÉQUIPE : 19 salariés.

- En 2015**
- 1 133 foyers suivis.
 - 1 278 adultes suivis et 752 enfants, soit 2 030 personnes.
 - File active moyenne des foyers suivis : 903.
 - 6 918 rendez-vous proposés. / 5 652 rendez-vous réalisés.
 - 1 547 contrats d'engagement réciproque signés.
 - Taux de contractualisation : 78%.
 - 229 nouvelles situations.
 - 478 sorties.

SERVICE EMPLOI

PUBLIC ACCOMPAGNÉ : les personnes hébergées par le CASP, en recherche d'emploi et/ou ayant une activité salariée à temps partiel (personnes isolées, familles monoparentales), le public reçu dans les Maisons des Entreprises et de l'Emploi (MDDE) de la Ville de Paris, et celui relevant du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Paris Nord Est.

MISSION : Notre intervention a pour objectif d'amener la personne à construire un projet professionnel cohérent avec les étapes nécessaires, et à trouver un emploi pérenne, en tenant compte de ses potentiels et de ses freins/résistances, et d'une certaine réalité socio-économique en perpétuelle évolution.

Le champ de notre intervention se situe de l'élaboration d'un diagnostic de la situation professionnelle, à un travail de construction du projet professionnel jusqu'à la recherche active d'emploi, avec un accompagnement adapté à chaque situation. Nous privilégions le travail d'accompagnement en

SERVICE RSA

SERVICE EMPLOI

Les changements 2015 et les projets 2016

L'année 2015 aura été pour l'essentiel un exercice de transition et l'occasion de s'interroger sur notre pratique professionnelle du fait de la mise en place des nouveaux marchés publics de la DASES à compter de 2016 et de la fusion de CASP avec l'ARAPEJ à l'orée 2016 après celle effectuée avec La Clairière le 1er janvier 2015.

Durant toute cette année, des réunions ont eu lieu entre les membres de la direction (chefs de service et directrice) afin de préparer les réponses techniques en tenant compte des spécificités de chacun et ce, afin d'optimiser notre accompagnement. Des aller-retours réguliers avec les équipes ont permis à chacun de s'inscrire dans ce processus d'évolution et de transformation de certaines de nos pratiques et d'amener les salariés des différents sites à travailler ensemble malgré des cultures associatives différentes sur certains points.

La réponse du Département de Paris en octobre 2015 aura, quant à elle eu des répercussions tant sur la vie que sur le management des équipes. En effet, l'octroi partiel des marchés en termes de dossiers a posé la question de la pérennité de certains postes et de l'organisation à mettre en place sur les trois sites accueillant du public à compter de 2016. Entre crainte pour leur avenir professionnel et implication envers les personnes accompagnées, les référents ont su faire preuve de professionnalisme et sont restés investis dans leurs missions.

entretien individuel, avec une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers

Notre accompagnement repose sur un travail de synergie entre les travailleurs sociaux (TS), les conseillers en insertion professionnelle (CIP), dans une prise en charge globale de chaque situation

ÉQUIPE : 6 salariés.

- En 2015**
- 546 personnes suivies (211 "MDEE" / 199 "PLIE").
 - 2 246 rendez-vous proposés (433 "MDEE" / 1 131 "PLIE").
 - 1 912 rendez-vous réalisés. (362 "MDEE" / 942 "PLIE").
 - 5 entretiens/ personne en moyenne (5 "MDEE" / 5 "PLIE").
 - Taux d'insertion professionnelle (retour à l'emploi, formation création d'entreprise) : 41% (36% "MDEE" / 51% "PLIE").

■ Les changements 2015 et les projets 2016

➔ *L'arrêt de notre intervention dans les Maisons Des Entreprises et de l'Emploi (MDEE) en octobre 2015*

En effet, nous intervenions depuis 2009 dans 3 MDEE, où nous assurons un appui à l'emploi, des personnes se présentant en recherche de travail. Après un audit mené en 2015, la Ville de Paris a décidé de revoir les missions de ses Maisons, afin qu'elles deviennent exclusivement des plates-formes de recrutement.

➔ *Le développement de notre coopération dans le cadre du dispositif PLIE Paris Nord Est*

Après 2 années de collaboration, le PLIE nous a demandé de porter un deuxième Référent Parcours Emploi dès janvier 2015. Ce dispositif a pour objectif de proposer un accompagnement

long (de 15 à 20 mois maximum) et intensif, à un public cumulant des problèmes périphériques à l'insertion professionnelle. Il correspond tout à fait à notre expérience et à notre approche de l'accompagnement.

En fin d'année 2015, nous avons été à nouveau sollicités par le PLIE, pour intégrer 2 nouveaux RPE dans l'équipe, qui auront pour secteur d'intervention 2 arrondissements du dispositif.

➔ *Le développement de notre atelier d'entraînement informatique*

Nous envisageons d'augmenter les plages d'accessibilité de cet atelier, conscients que la maîtrise de l'outil informatique devient indispensable dans la gestion de sa vie quotidienne, et encore plus dans le cadre d'une recherche d'emploi. Nous voulons réduire cette « fracture numérique », qui a pour effet d'exclure davantage les personnes.



PÔLE LOGEMENT

317 LOGEMENTS (DU STUDIO AU T5)
38 SALARIÉS • 1 BÉNÉVOLE

■ **RÉSIDENCES SOCIALES CASP** : BAUDELIQUE (75018), BOLIVAR (75019), PICPUS (75012), AURIOL (75013), ROI-DE-SICILE (75004), ABOUKIR (75002), BARON-LE-ROY (75012), POLONCEAU (75018)

■ **RÉSIDENCES SOCIALES EN PRESTATION DE SERVICE** : CHAPELLE (75018), AQUEDUC (75010), BÉRANGER (75003), ANGLAIS (75019), BERCY (75012), RONDELET (75012)

■ **MAISONS RELAIS** : RUE SERVAN (75011), RUE BARON-LE-ROY (75012), RUE POLONCEAU (75018)

■ **LOGEMENTS DIFFUS** : BAUX EMPHYTÉOTIQUES, "LOUEZ SOLIDAIRE", BAUX ASSOCIATIFS, SOUS LOCATIONS, PROPRIÉTÉS

Le Pôle Logement gère sous différents statuts, en résidence sociale comme en logements diffus, 230 logements d'insertion destinés à accueillir temporairement des personnes et familles en difficulté, mal logées ou dépourvues de logement.

A l'issue de la prise en charge durant laquelle ils bénéficient d'un accompagnement social lié au logement, les ménages accèdent au logement durable ou sont orientés à leur sortie vers des dispositifs plus adaptés à leur situation.

Les 3 maisons relais comptent 87 logements accueillant durablement des personnes isolées ayant connu des périodes d'errance et/ou en situation de grande précarité sociale et personnelle. Ce mode d'habitat offre aux occupants un logement autonome ainsi qu'un accompagnement personnalisé et collectif favorisant le lien social.

Toutes les personnes accueillies disposent d'un logement personnel ; elles sont en possession d'un titre d'occupation et s'acquittent d'un loyer.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées et familles en situation précaire, mal logées ou dépourvues de logement. Les ménages bénéficient durant tout leur séjour d'un accompagnement social visant l'évolution de leur situation en vue d'accéder au logement durable ou de se maintenir dans leur logement dans le cadre notamment d'une prise en charge en maison relais.

MÉNAGES SUIVIS : 48% en logement dont le CASP assure la gestion locative et 52% en prestation de service.

MISSIONS : depuis son origine en 1994, le pôle a pour objectif d'accueillir des personnes en difficulté au sein de véritables logements répartis sur 15 arrondissements de la capitale. Les personnes accueillies sont orientées par le SIAO, la Ville de Paris, les collecteurs du 1%, la Région, les différents pôles du CASP. Ce sont le plus souvent des personnes sans domicile fixe, issues des centres d'urgence, d'hôtels et de meublés, d'hébergement en sur-occupation chez un tiers.

La gestion locative ainsi que l'accompagnement social des ménages sont assurés au titre d'une délégation de compétences des pouvoirs publics mais également en vertu de conventions conclues avec des sociétés privées ou publiques gestionnaires de logements sociaux.

En
2015

- 763 ménages suivis représentant 1281 personnes. (853 personnes majeures et 428 enfants mineurs).
- Age moyen : adultes, 39 ans ; enfants, 7 ans.

■ Hommes ou femmes seules 61%, familles 39% dont 26% en situation monoparentale.

■ Durée moyenne du séjour : 39 mois.

■ Nb de nuitées : 219 000.

■ Plus de 78% des sortants accèdent au logement durable - 101 relogements ont été réalisés durant l'année.

■ Accompagnement social lié au logement, actions collectives, ateliers.

■ Ouverture de 8 nouveaux logements en diffus en partenariat avec deux bailleurs sociaux.

■ Ouverture de deux nouvelles structures rue Baron-le-Roy (12^e) : une résidence sociale (12 logements) et une maison relais (32 logements).

➔ Livraison de deux nouvelles opérations totalisant 54 logements (Résidence Sociale et Maison Relais Baron Polonceau)..

➔ Parc immobilier du pôle logement : accroissement de l'activité sociale, technique et de gestion locative de 20.5%.

➔ **Une augmentation** des effectifs salariés de + 12% (création de postes).

➔ Fin de la mission AVDL en cours d'année.

➔ **Suivi** des projets : *Maison relais Aligre* (12^e) totalisant 33 logements, dont la livraison est programmée en fin d'année 2018.

PÔLE ASILE

65 PLACES D'HÉBERGEMENT
59 SALARIÉS • 34 BÉNÉVOLES

Le Pôle Asile du CASP est constitué de quatre services :

- La Coordination d'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile (CAFDA), créée le 1er Août 2000. Cette plateforme accueille les familles demandeuses d'asile primo-arrivantes à Paris pour les informer, les aider et les orienter dans leurs démarches de demande d'asile et d'ouverture de droits, ainsi qu'au niveau sanitaire et social. Elle tient également le rôle d'interface quant à l'hébergement hôtelier entre les familles et le Service Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière (PHRH) du Samu social de Paris. La CAFDA, bien que son organisation et sa capacité d'accueil aient connu de constantes évolutions, accompagne 8 000 personnes en familles par an.
- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA). Créé le 1er mars 2001, il accueille des familles demandeuses d'asile issues exclusivement de la CAFDA. Depuis 2010, l'hébergement diffus partagé (cohabitation de plusieurs familles dans un appartement) a été expérimenté pour allier les avantages des

■ "CAFDA"

ÉQUIPE : 44 salariés, 26 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : familles souhaitant déposer une première demande d'asile à Paris.

MISSIONS : accueil, information, orientation et accompagnement administratif, juridique, social et médical.

-
- En 2015**
- 22 167 passages (hors domiciliation).
 - 1 800 rendez-vous d'admission.
 - 2 392 familles accompagnées, soit 7 902 personnes.
 - Entrées : 1 161 familles primo-arrivantes, soit 3 837 personnes.
 - Sorties : 1 255 familles, soit 4 156 personnes.
 - 780 consultations médicales.
 - 1355 récits réalisés, 884 entretiens de préparation à l'OFPPA

■ "CADA"

ÉQUIPE : 5 salariés, 8 bénévoles.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 65 places.

PUBLIC ACCUEILLI : demandeurs d'asile admis au séjour, en cours de procédure de demande d'asile.

MISSIONS : accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile pendant la durée de la procédure d'asile, l'accompagnement administratif, social et sanitaire, l'aide à la scolarisation des enfants et la mise en relation avec les services et activités offertes sur le territoire; la gestion des sorties du centre.

-
- En 2015**
- 23 familles accompagnées, soit 82 personnes.
 - Entrées : 12 familles, soit 30 personnes.

■ "CAFDA"

COORDINATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES DEMANDEUSES D'ASILE

■ "CADA"

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

■ "SERVICE RÉFUGIÉS"

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT

■ "CASPÉTAPE"

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT

modes d'hébergement collectif et diffus. Le CADA a augmenté sa capacité d'accueil au cours de l'année 2015, passant de 50 à 65 personnes.

- Le Service Réfugiés et le Service Casp Etape, créés en 2009. Le service Casp-Etape est dédié aux familles déboutées de leur demande d'asile et le Service Réfugiés a pour mission l'insertion par le travail et le logement, couplé à un suivi social global, pour les personnes ayant obtenu une protection internationale. Ces deux services sont implantés en un même lieu, leur rôle initial étant de faciliter la sortie de la CAFDA des familles ayant reçu une réponse définitive à leur demande d'asile, et d'offrir un suivi dédié à ces publics.

Ces quatre services, regroupés depuis 2010 au sein du Pôle Asile du CASP, permettent de répondre à l'ensemble des dimensions de la situation d'asile. Ils seront rejoints par un cinquième service d'accompagnement et d'hébergement de demandeurs d'asile en 2016.

menés, et 580 documents de preuves pour l'OFPPA et la CNDA traduits.

■ En 2015, 2 changements significatifs dans la population accueillie ont été observés :

- Les pays de provenance des familles en demande d'asile en 2015 ont évolué : les familles en provenance du Caucase sont moins nombreuses qu'en 2014 au profit des familles en provenance de la RD Congo, d'Ukraine, de Syrie et du Kosovo.
- La composition des familles qui sont entrées à la Cafda, est plus importante qu'en 2014 (sur les nouvelles entrées, on compte 3.30 personnes/famille en 2015 pour 2.88 personnes/famille en 2014). Néanmoins, globalement, les compositions familiales restent petites (majorité de familles d'une à 3 personnes).

- Sorties : 6 familles, soit 26 personnes.
- Moyenne d'âge : majeurs, 39 ans. / mineurs, 10 ans.
- Durée moyenne du séjour : 17 mois.
- Nb de nuitées : 17 997.

■ Faits marquants

- ➔ La mise en œuvre opérationnelle de l'Allocation Demandeur d'Asile .
- ➔ L'extension du CADA : 15 places en 2015.
- ➔ Réponse à l'appel à projets, relatif à la création de 749 places en Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) en région Ile de France pour 2016.

ÊTRE ATTENTIF À LA VULNÉRABILITÉ : LES DEMANDEURS D'ASILE EN FAMILLE

Les familles accompagnées par la CAFDA (7 902 personnes - 2 392 familles en 2015) peuvent être vulnérabilisées par leur parcours dans le pays d'origine et la trajectoire de fuite. En 2013, la directive européenne dite « directive accueil » a défini les catégories de personnes vulnérables comme suit : les mineurs, les mineurs non accompagnés, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs et des personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes ayant des maladies graves, les personnes souffrant de troubles mentaux et les victimes de mutilations génitales féminines. Cette définition appréhende les personnes sous l'angle de leur statut de demandeur d'asile.

Or depuis des années, la plate-forme constate qu'une évaluation plus pointue est nécessaire pour appréhender la vulnérabilité sociale liée au parcours d'exil des familles et aux conditions d'accueil en France.

L'hébergement d'urgence en hôtel favorise la précarisation des

familles (absence prolongée de scolarité, absence de stabilité hôtelière, absence de projet éducatif et professionnel) et développe chez certaines une vulnérabilité qui ne préexistait pas nécessairement. C'est pourquoi, la CAFDA a mis en place, dès 2011, un travail d'accompagnement spécifique des familles les plus vulnérables via un dispositif d'accompagnement social global.

Cet accompagnement s'appuie sur l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire (assistant social, médecin, psychologue) qui a régulièrement fait le constat que la vulnérabilité d'une personne ne se mesure pas à un instant T mais peut apparaître à tout moment de son parcours de demandeur d'asile.

Au 31 décembre 2015 :

47 familles ont été suivies dans le dispositif au cours de l'année, soit 165 personnes (dont 92 enfants)

Ces familles sont entrées dans ce dispositif d'accompagnement principalement en raison :

- d'une maladie grave de l'un des membres pour 67% d'entre elles ;
- d'une vigilance liée à la protection de l'enfance pour 17% d'entre elles ;
- d'une fragilité psychologique ou pathologie psychiatrique pour 16% ;
- d'une situation de violences conjugales (amenant soit à des séparations de couple, soit à une vigilance par rapport aux enfants) pour 16%. ■



Le témoignage de F, âgée de 13 ans, enfant d'une famille de demandeurs d'asile devenue réfugiée, illustre les difficultés matérielles rencontrées par les familles à l'hôtel même après avoir reçu une réponse positive à leur demande d'asile :

“

La vie en France, c'est compliqué. Dans une année en France j'ai changé 16 fois d'hôtel et 3 fois de collège. Et je suis une fille de 13 ans. Presque tous les jours, la CAF me demande de lui envoyer les actes de naissance de ma famille, mais moi j'en ai pas, j'attends déjà depuis 8 mois, et à cause de ça, ma famille ne reçoit aucune allocation... Mais nous avons une assistante sociale qui nous aide très bien.

“SERVICE RÉFUGIÉS”

ÉQUIPE : 9 salariés.

PUBLIC ACCUEILLI : familles ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire sortant de la Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (CAFDA).

MISSIONS : accompagnement social global, accompagnement social vers l'insertion professionnelle intégrant l'accès à une formation en français langue étrangère, un accompagnement vers le logement.

En
2015

- 389 familles accompagnées (soit 1 475 personnes), représentant 400 suivis.
- Entrées : 135 familles, soit 516 personnes.
- Sorties : 147 familles, soit 532 personnes.
- Durée de séjour : moins d'un an pour 38% / plus de 25 mois pour 39%.
- Nb de rdv proposés par l'équipe sociale : 2 307.
- Nb de visites à domicile : 11
- Nb d'accompagnements à l'extérieur : 1
- Nb de personnes présentes aux permanences sans rendez-vous : 682
- Nb de personnes passées hors rdv et permanence : 1 030.
- 1 030 passages hors rendez-vous et permanences

■ 571 personnes (234 hommes, 336 femmes), suivies par deux conseillers en insertion professionnelle : 26 ont eu accès à une formation ; 109 à un emploi.

■ 64 personnes reçues par la formatrice pour une évaluation de leur niveau de français.

■ 113 personnes inscrites en cours de français langue étrangère 35 personnes inscrites au cours de français langue professionnelle.

■ 46 personnes orientées vers des cours de français extérieurs

■ 12 réunions d'accueil / 7 sorties.

Les réfugiés : les parents pauvres de la réforme de l'asile

La réforme de l'asile, qui aura marquée cette année 2015, a de nombreuses incidences pour le public en demande d'asile, notamment en termes d'accueil et de procédure.

En revanche, la loi portant réforme du droit d'asile ne propose pas de bouleversement de la politique d'intégration à l'égard des réfugiés. Il s'agit du « parent pauvre » de la réforme.

Cependant, un certain nombre de nouveautés auront des répercussions sur notre public : simplifications pour l'accès aux droits, modification des missions des Centres provisoires d'hébergement (CPH) qui accueillent les réfugiés...

“CASPE”

ÉQUIPE : 1 salarié.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 70 familles en file active.

PUBLIC ACCUEILLI : familles qui ont été déboutées de leur demande d'asile.

MISSIONS : accompagnement social des familles déboutées de leur demande d'asile, aide à la régularisation et, lorsque leur situation administrative le permet, accompagnement vers l'insertion professionnelle et vers le logement pour leur permettre de quitter le dispositif hôtelier.

En
2015

- 74 familles accompagnées, soit 306 personnes.
- Entrées : 7 familles, soit 23 personnes.
- Sorties : 10 familles, soit 41 personnes.
- 508 rendez-vous donnés.
- 261 passages de familles aux cours des 40 permanences sans

rendez-vous d'une demi-journée.

■ Moyenne d'âge : adultes, 37 ans. / enfantss, 9 ans et demi.

■ Durée de la prise en charge : plus de trois ans pour 80% des familles sorties.

Participation financière

Le public pris en charge peut être assujéti à une participation financière en fonction de sa composition familiale et de ses ressources. Celle-ci était de 25% des ressources liées à l'emploi et 10% des ressources issues des prestations sociales avec un reste à vivre de 5 euros par jour et par personne. Après accord avec la DRIHL, les familles disposent désormais d'un reste à vivre de 7€/jour et par personne pour subvenir aux dépenses alimentaires.

PÔLE LA CLAIRIÈRE

00 PLACES D'HÉBERGEMENT
39 SALARIÉS • 92 BÉNÉVOLES • 2 SERVICES CIVIQUES
• 2 APPRENTIS • 11 STAGIAIRES

- MULTI-ACCUEIL
- LAEP "LA BULLE D'AIR"
- CENTRE SOCIAL
- SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

En 2011, La Clairière a émis le souhait de se rapprocher du CASP. La fusion a été approuvée le 18 décembre 2014 par les adhérents de La Clairière et du CASP lors de leurs assemblées générales respectives. Depuis le 1er janvier 2015, date effective de la fusion avec le CASP, La Clairière, composée d'un service de prévention spécialisée, d'un centre social, d'un LEAP (Lieu d'Accueil Enfants Parents), d'un multi-accueil (crèche) est devenue le 8ème pôle du CASP.

■ MULTI-ACCUEIL

ÉQUIPE : 7 salariés, 1 bénévole.

PUBLIC ACCUEILLI : enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans.

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 18 places : 5 lits en place de crèche et 13 place en halte-garderie.

MISSIONS : Accueillir de jeunes enfants pour favoriser leur éveil et leur bien-être, prévenir au plus tôt les conséquences de la précarité, et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

En 2015 ■ 217 journées d'ouverture.
■ 110 admissions réalisées.

- 10 personnes/jour.
- 96 enfants inscrits.

Le multi accueil du pôle La Clairière est un mode de garde innovant qui favorise les parcours d'insertion et la mobilité des personnes les plus éloignées de l'emploi et de l'accès aux droits. En permettant l'accès à un mode de garde à 47 familles en situation de fragilité, le CASP s'inscrit pleinement dans l'action 32 de la feuille de route 2015/2017 du 3 mars 2015 du Plan Pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

■ LAEP "LA BULLE D'AIR"

ÉQUIPE : 3 salariés, 1 bénévole.

PUBLIC ACCUEILLI : enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un membre de leur famille.

MISSIONS : création d'un lieu « intermédiaire » entre l'intimité du cercle familial et l'inscription dans le groupe, où parents et enfants peuvent s'initier ensemble à la conquête de l'autonomie et de l'éveil social. Lieu aussi de prévention précoce.

En 2015 ■ 221 permanences d'accueil.
■ 680 enfants ont fréquenté les accueils, accompagnés

de leurs parents (mères : 75%, pères : 18%), grands-parents ou d'un membre de leur famille.

Cet accueil répond à une réelle demande et ce même si les enfants sont en crèche, halte-garderie ou en nourrice. Certaines familles sont des « habituées », pour qui La Bulle d'Air fait partie du quotidien. D'autres viennent plus épisodiquement. Cette grande souplesse, à laquelle s'ajoute la notion d'anonymat, permet à chacun de s'installer dans le temps et la parole, à son rythme et à sa convenance.

■ CENTRE SOCIAL

ÉQUIPE : 9 salariés, 2 services civiques, 1 apprenti, 9 stagiaires, 90 bénévoles.

PUBLIC ACCUEILLI : ouverts à tous les âges et à tous les milieux avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés. De plus, dans la mise en œuvre de leurs projets, les centres sociaux accueillent les activités des associations de leur territoire d'intervention.

MISSIONS : veiller, grâce à équipement social de proximité, à l'accueil des personnes en difficulté sur un territoire d'intervention et à la mixité sociale. Lieu de promotion du respect, de la dignité humaine, de la solidarité, de la neutralité, de la mixité et de la participation.

- En 2015 ■ 15 associations accueillies dans le cadre de leurs activités.
■ 1676 personnes accueillies.
■ 1945 orientations téléphoniques.
■ 664 entretiens (Relais social).
■ 563 personnes inscrites dans une ou plusieurs activités du centre social : 57% femmes 43% hommes.
■ **Actions régulières et hebdomadaires**
- Ateliers sociolinguistiques : 130 inscriptions régulières.
- Accompagnement à la scolarité : 73 enfants et adolescents.
- Actions en direction des familles : 40 familles inscrites.
- Espace public numérique : 300 personnes.

- Accueil écrivain public : 30 personnes / semaine.
- Accueil Culture du cœur : 1 031 places distribuées, soit 480 sorties.

Le centre social a développé en 2015 des axes de travail dans le sens d'une plus grande participation des divers acteurs qui le compose : publics, bénévoles, équipe salariée.

On constate l'accroissement d'un public « sans attache territoriale » en demande de soutien administratif (appel au 115, demande d'écrivain public numérique, bagagerie...) mais aussi de lien.

Les bénévoles sont très investis dans la réflexion sur les actions

menées et certains d'entre eux s'engagent dans une participation active aux événements transversaux : vide grenier, braderie de Noël, présentation par un bénévole d'une action d'éducation populaire en Inde...

Un « collectif des familles » est en train d'émerger et s'implique dans les diverses actions mises en place par la référente famille : sortie à la mer, sorties culturelles.

Les partenariats s'étoffent et permettent au centre social de s'ouvrir vers une meilleure connaissance des acteurs du territoire : Cerise avec le Café Citoyen, CCEM dans le cadre des ASL, hôpital de jour en lien avec l'EPN...

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

ÉQUIPE : 16 salariés, 2 équipes éducatives (6 éducateurs sur Chatelet-les-Halles et 4 éducateurs, 1 apprenti éducateur sur le 2ème arrondissement de Paris et la Gare St Lazare).

PUBLIC ACCUEILLI : pré-ados, adolescents et jeunes majeurs en situation de vulnérabilité et de marginalisation.

TERRITOIRE : Chatelet les Halles (Paris 1er) – quartiers rue St-Denis-Sentier-Montorgueil (Paris 2) – Gare St Lazare (Paris 8e)

MISSIONS : s'inscrit dans la politique de protection de l'enfance dont les orientations sont déclinées dans le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance et plus largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles de Paris : prévention des inadaptations sociales, prévention de la maltraitance, de la délinquance et des

conduites à risques.

En
2015

■ 393 jeunes (dont 20% de filles) sur les trois territoires d'intervention.

■ Tranches d'âges : + de 22 ans, 44,8% / 19/21 ans, 25,7% / 16/18 ans, 19%. Ces trois tranches d'âges cumulées représentent 89,5 % de l'ensemble du public touché.

■ Orientation du travail d'accompagnement individuel : insertion : 22,6%, conduites à risques : 19,6%, relation avec la famille : 16,5%, la santé : 13,3%, la justice : 9 %, l'accès aux droits : 7,2%, la scolarité : 7%, les loisirs et la culture : 3,8% et l'incarcération : 0,9%.



LES TABLES DU CASP

UNE ÉQUIPE BÉNÉVOLE

21 PAROISSES INVITANTES DE PARIS ET BANLIEUE

RESPONSABLE (*bénévole*) : Elisabeth Sabardine.

PUBLIC ACCUEILLI : personnes isolées et en difficulté sociale. Environ 250 personnes répertoriées dans le fichier sont invitées à tour de rôle.

MISSIONS : financées par les fonds propres du CASP et par les paroisses qui organisent les repas, les Tables du CASP proposent des petits-déjeuners deux fois par semaine et, chaque dimanche, un repas convivial réunissant entre 30 et 110 personnes autour de petites tables et d'un repas festif "fait maison". Selon son texte de référence, l'objectif des Tables du CASP est « le partage d'un repas pour le plaisir de tous, paroissiens et invités, et pas seulement la distribution de nourriture. Les repas sont appréciés comme un temps de rencontre et d'échange permettant à chacun de découvrir la richesse de l'autre. Ce partage, la qualité et la présentation du repas, tout comme l'animation proposée, en font un moment de fête. »

Le 21 mai dernier a eu lieu la **réunion annuelle** des responsables bénévoles des Tables du CASP. L'activité de l'accueil organisée conjointement par le CASP et une vingtaine de paroisses de Eglise Protestante Unie de France est toujours aussi dynamique : pendant l'année 2015, 2 779 repas ont été servis.

La rencontre a permis d'approfondir le thème de l'accueil à partir d'une conférence proposée par le pasteur Béatrice Cléro-Mazire. L'objectif du projet n'est pas en effet de distribuer de la nourriture mais d'offrir à des personnes à la rue ou très isolées un moment de rencontre convivial autour d'un repas partagé. ■

PAROISSES	nb de repas/an	PAROISSES	nb de repas/an
Auteuil (1 accueil)	45	Meudon (3 accueils)	382
Batignolles (1 accueil)	60	Neuilly	0
Boulogne (1 accueil)	67	Oratoire (2 accueils)	125
Bourg-la-Reine (1 accueil)	45	Palaiseau (1 accueil)	32
Clamart-Issy-les-Moulineaux (1 accueil) ..	55	Passy-Annonciation (1 accueil)	90
Etoile (3 accueils)	260	Plaisance lundi (9 accueils)	432
Foyer de l'Ame (4 accueils)	200	Robinson (Chatenay-Malabry) (1 accueil)	45
Le Marais (3 accueils)	176	Rue de Sèvres (1 accueil)	43
Levallois (1 accueil)	72	Saint-Jean (2 accueils)	87
Le Vesinet (1 accueil)	63	Saint-Esprit (3 accueils)	135
Pentemont-Luxembourg (4 accueils)	365	TOTAL	2779

UNE AUTRE ACTION RÉALISÉE EN LIEN AVEC LES PAROISSES : LES COLIS DE NOËL...

Grâce à une équipe de bénévoles qui collecte des jouets dans les paroisses, **343** enfants ont bénéficié en 2015 de ces cadeaux de Noël : 164 enfants des structures du CASP et 179 enfants de personnes détenues en prison. ■

LES RESSOURCES HUMAINES

2015 : TOUT EN CROISSANCE...

2015 aura été une année de croissance pour l'association puisque le nombre de salariés est passé de 340 en 2014 à 389 personnes (320,19 ETP - équivalents temps plein). Soit une augmentation de 14% des effectifs due en grande partie à l'arrivée du nouveau pôle du CASP : La Clairière.

- L'âge des salariés : la majorité des salariés ont entre 35 et 50 ans (49% des effectifs). 20% des salariés ont plus de 55 ans avec 4 % des effectifs ayant plus de 65 ans. Seuls 11% des effectifs ont moins de 30 ans et seuls 2% des effectifs ont moins de 25 ans alors que l'exigence de formation initiale à l'embauche pourrait permettre l'embauche de très jeunes professionnels.

- La répartition hommes (156) /femmes (233) des effectifs a peu changé par rapport à l'année précédente : le CASP compte une majorité de femmes (60%). Tout comme pour tous les autres indicateurs, cela reste une moyenne puisque certains services, sites sont très majoritairement féminins (Buzenval, CHRS SARAH, La bulle d'air (laep), le multi-accueil, le RSA La Clairière) et d'autres très masculins (Bercy, CHS Baron-le-Roy, Pantin). De même, cette répartition n'est pas identique en fonction des âges : 68% des moins de 30 ans sont des femmes et 55% des plus de 55 ans sont des hommes.

- Le taux de turn-over s'élève à 20%. Ce sont sur les cœurs de métier du CASP qui sont les plus touchés par ces changements : la filière éducative et sociale, où il est facile d'être mobile car les offres sont nombreuses, et la filière logistique où les contrats aidés sont nombreux.

Plusieurs sites enregistrent un taux de turn-over important (sans compter les ouvertures et fermetures de site) : CHRS Sarah, DAF, Emploi-Insertion professionnelle, Logement, multi-accueil, Servan.

- Enfin le taux d'absentéisme – question longuement discutée en 2014 – continue de diminuer de manière significative, passant de 9 à 8%. En 2015, le CASP a perdu 785 journées de moins qu'en 2014.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les indicateurs concernant les accidents de travail, de trajet et maladies professionnelles sont meilleurs en 2015 qu'en 2014. En effet les taux de gravité et de fréquence diminuent. Le nombre de jours d'arrêt pour accident du travail en 2015 a quasiment diminué de moitié. Cette évolution ne sera sensible que d'ici 5 ans pour les taux et montant de la cotisation accident du travail, il faut donc poursuivre les efforts.

En ce qui concerne l'origine des accidents, ils sont très majoritairement (35%) liés à un déplacement. Les agressions physiques et verbales ont baissé en 2015 de 57%, pour le même nombre de jours d'arrêts (20 jours).

LA FORMATION DES SALARIÉS :

2015 est la première année suivant la réforme de la formation professionnelle. Le nombre de personnes parties en formation est identique à 2014 (184 personnes) mais le nombre d'heures de formation augmente de façon importante (+55%).

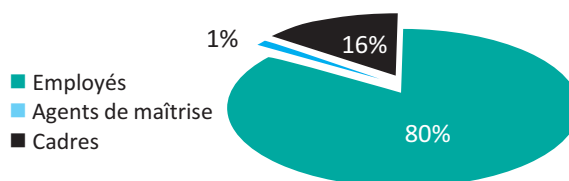
En effet, attentif à donner les outils aux professionnels de tout niveau initial pour qu'ils soient en mesure de tenir leur poste dans les meilleures conditions, le CASP a confirmé sa volonté de professionnalisation des équipes avec 11 périodes de professionnalisation ou formations financées par des dispositifs de la branche. Comme ce sont des formations diplômantes, elles représentent un nombre d'heures importants, ce qui explique cette augmentation très visible des heures de formation pour un nombre de stagiaires resté identique.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DU CASP :

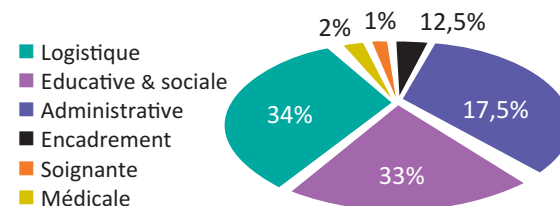
Les métiers du CASP restent variés et continuent de se diversifier, notamment avec la fusion avec La Clairière.

Les principales filières suivantes rassemblent tous les métiers selon des proportions variées :

- La filière administrative : comptables, employés administratifs, chargés d'accueil, secrétaires de direction, cadres... ;
- La filière éducative et sociale : AMP, animateurs, assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs petite enfance, CESF, cadres sociaux... ;
- La filière logistique : agents de service, ouvriers, responsables... ;
- Les filières soignante et médicale : auxiliaire de puériculture, médecin, psychologues ;
- et la direction..



Le CASP compte six filières de métiers :



ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES

1. PRINCIPALES TENDANCES

Pour apprécier l'évolution intervenue en 2015, il convient d'abord de préciser qu'aucune modification de méthode comptable n'est intervenue et que la présentation des comptes est identique à celle de l'année précédente: une simple lecture comparée permet d'apprécier cette évolution.

Le **résultat d'exploitation**, traduction directe de l'activité quotidienne, reste négatif, à - 104.855 euros, soit **0,42%** de nos subventions d'exploitation, mais dans des proportions beaucoup moins importantes que l'année précédente. Il était en effet de - 471.594 euros en 2014, soit **2,27%** de nos subventions d'exploitation: tant en valeur absolue qu'en valeur relative, il s'agit d'une amélioration très significative de l'économie globale du CASP.

Ce bon résultat trouve son origine dans l'heureuse conjonction de quatre facteurs, tous nés d'efforts résolus et partagés: la recherche et l'obtention de meilleurs financements publics, la mise en place progressive d'outils de contrôle de gestion qui permettent une meilleure maîtrise des dépenses, les effets du plan de retour à l'équilibre initié en 2014, et la générosité accrue de nos donateurs, qu'elle se traduise par des dons ou des subventions. L'exercice 2015 confirme ainsi la tendance de retour vers l'équilibre constatée depuis 2014.

Le **résultat comptable** est largement excédentaire, à 378.998 euros. Deux facteurs complémentaires, purement conjoncturels, non reproductibles en 2016 ni au cours des exercices à venir; expliquent cet important excédent :

1. L'apport qu'a représenté l'association La Clairière, dans la mesure où ses charges et produits de n'étaient, par définition, pas inclus dans les comptes CASP 2014. En 2015, l'apport du Pôle La Clairière à l'amélioration de 366.739 euros du résultat d'exploitation a été de 55.832 euros. Pour significatif qu'il soit, cet apport constitue une confirmation de tendance et non son origine.

2. La plus-value de 444.673 euros réalisée sur la vente d'un appartement qui nous avait été légué, rue de Pontoise. Il s'agit là, par nature, d'un phénomène exceptionnel, par définition non reproductible au cours des exercices à venir.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

Le **total des produits 2015** est de 28.895.005 euros, contre 23.688.906 euros en 2014, soit une progression de près de 22% par rapport à 2014 (12% hors Pôle La Clairière), trois fois supérieure à celle constatée sur l'exercice précédent, qui était de 7,17%.

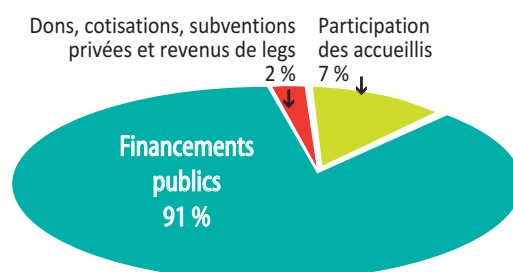
La décomposition des produits s'établit ainsi :

	Montants	Évolution vs 2014
Produits d'exploitation :	27.953.388	19,96%
Produits financiers :	103.449	- 45,59%
Produits exceptionnels :	838.168	327,65%
Total	28.895.005	21,98%

La nette diminution des produits financiers n'est pas liée à l'exercice 2015, mais à la présence en 2014 de produits issus de la vente du solde du portefeuille d'actions qui avait été légué au CASP. La tendance reste cependant ici à la baisse, après neutralisation de ce produit conjoncturel de 2014. En effet, si les revenus de legs continuent à progresser en raison de la nature des placements réalisés (comptes à terme à taux progressif), la situation plus tendue qu'en 2014 de notre trésorerie n'a pas permis de placement à très court terme. Toutes choses égales par ailleurs, ce poste évolue de - 13% par rapport à 2014.

La progression des produits exceptionnels reflète la vente en juillet 2015, pour un prix de marché satisfaisant, de l'appartement qui nous avait été légué alors que sa valeur comptable était très inférieure à ce prix.

La répartition par origine des principales recettes 2015 est peu différente de celle de 2014 :



Le détail des postes fait apparaître une nette progression en valeur de la participation des accueillis (+30%), liée aussi à l'amélioration de la gestion de ce poste (loyers en particulier), ainsi que de l'ensemble des financements privés, subvention de la Fondation CASP incluse. Que tous les donateurs soient ici chaleureusement remerciés du précieux supplément d'actions qu'autorisent leur fidélité et leur générosité !

Le total des charges 2015 est de 28.516.007 euros, selon la décomposition suivante :

	Montants	Évolution vs 2014
Charges d'exploitation :	28.058.243	18,02%
Charges financières :	45.789	32,52%
Charges exceptionnelles :	392.651	89,25%
Impôts sur placements :	19.323	44,59
Total	28.516.007	18,678%

Ainsi que souligné plus haut, la progression des charges d'exploitation est inférieure à celle des produits d'exploitation, avec un écart qui s'est accru entre 2014 et 2014: cet écart était d'un point environ entre les exercices 2013 et 2014, alors qu'il s'établit cette année à près de deux points par rapport à 2014, signe, porteur d'avenir, de gestion plus rigoureuse encore.

Trois points doivent être soulignés :

1. hors Pôle La Clairière, la progression des charges est de 9% ;
2. ces charges incluent l'alignement en 2015 du mode de calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite sur la méthode dite "préférentielle", afin de renforcer la protection de nos salariés à cet égard, le moment venu ;

3. elles incluent également les dépenses supplémentaires générées par la mise en oeuvre des premiers "projets innovants", mais sans incidence sur le résultat en raison de leur financement intégral par le Fonds d'Intervention Annuel (FIA), alimenté par la totalité des fonds issus directement de la générosité publique (dons non affectés, subvention Fondation CASP et revenus de legs).

La progression des charges financières est due à la trésorerie plus tendue en 2015 qu'en 2014.

La spectaculaire augmentation de nos charges exceptionnelles est le reflet comptable de la vente de l'appartement de la rue de Pontoise: sa valeur comptable au moment de cette vente doit en effet être constatée en charges exceptionnelles. Hors cette opération mécanique, les charges exceptionnelles n'appellent pas de commentaire particulier.

Globalement, l'évolution des charges par rapport à 2014 n'appelle pas non plus de commentaire particulier. Leur répartition est très similaire à celle de l'exercice précédent.

Au total, l'exercice 2015 se caractérise par un total de produits de 28.895.005 euros, qui rapproché du total de charges de 28.516.007 euros, débouche sur un résultat comptable excédentaire de 378.998 euros, dont 444.673 euros issus de la vente de l'appartement de la rue de Pontoise, contre un résultat déficitaire de 340.868 euros en 2014.

3. BILAN

Le total du bilan s'élève à 14.216.825 euros, contre 11.664.288 en 2014. Hors Pôle La Clairière, ce total est de 13.002.198 euros. Toutes choses égales par ailleurs, la progression est très nette par rapport à l'exercice précédent.

A l'actif, les disponibilités sont passées de 4.675.099 euros en 2014 à 5.307.527 euros en 2014, le montant de la vente de l'appartement étant inclus dans ce chiffre. De même, les autres créances passent de 3.336.009 euros en 2014 à 4.676.408 euros en 2015. Il s'agit des subventions publiques dont le règlement reste à recevoir, en nette augmentation, symétrique de celle de notre volume d'activités.

Au passif, les principales évolutions sont dues

1. au report à nouveau en gestion non contrôlée, dégradé de 1.189.097 euros, en raison de l'affectation du résultat négatif 2014 et du report à nouveau de La Clairière 2014 (- 447.275

euros), intégré dans les comptes,

2. au résultat comptable 2015, supérieur de 719.865 euros à celui de 2014.

L'évolution des autres postes, et en particulier des dettes fournisseurs, sociales et fiscales, est symétrique à celle de notre activité, sans appeler de commentaire particulier.

Le total des fonds propres progresse de façon très importante, en passant de 4.268.854 euros en 2014 à 5.792.536 pour les raisons évoquées ci-dessus.

4. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le total des contributions volontaires s'est élevé à 198.341 euros en 2015, en nette augmentation par rapport à 2014 et 2013.

	2015	2014	2013
Nombre de bénévoles	249	115	136
Total d'heures consenties	20.639	13.355	13.689
Moyenne d'heures/bénévole	83	116	101
Valorisation (€)	198.341	146.905	146.335

Les règles comptables ne permettent pas d'inclure ces 198.341 euros dans les produits. Ils n'en constituent pas moins un apport décisif à l'activité du CASP, dont il faut, là encore, remercier chaleureusement tous ceux qui y contribuent au sein du CASP, bénévoles et salariés. L'évolution très favorable par rapport à 2014 est aussi due à l'activité des 89 bénévoles du Pôle La Clairière, fidèles ainsi à son histoire.

Ces chiffres ne prennent pas en compte le bénévolat de gouvernance, ni les dons en nature. Ces derniers sont en effet très difficiles à comptabiliser, du fait, d'une part, de leur nombre et de leur répartition très diffuse, et d'autre part de l'absence de règles de valorisation non contestables.

Il est enfin important de citer ici, et de remercier, tous ceux qui organisent les "Tables du CASP", plusieurs fois par an dans plus de vingt paroisses différentes d'Ile de France. Les 2.779 repas servis représentent un total de plus de 43.000 euros, que l'on ne retrouve pas dans la valorisation ci-dessus, ces repas étant financés par les organisateurs et non par le CASP. ■

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

*Nous exprimons notre vive reconnaissance aux organismes publics et privés
qui, tout au long de l'année 2015, ont soutenu nos actions
et nous ont donné les moyens d'agir.*

Nous remercions également nos nombreux donateurs pour leur générosité si précieuse.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de Paris
Service de l'asile du ministère de l'Intérieur
Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII),
Conseil régional Ile-de-France
Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) de Paris
Mairie de Paris
Mairies des 1^e, 2^e, 4^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements
Mairies d'Ivry-sur Seine et de Pantin
Préfecture de Paris / Ile-de-France
ARS
CAF
APHP
CPAM de Paris
DDEES DIRECCTE
Pôle Emploi

BAILLEURS SOCIAUX :

RIVP, Paris-Habitat, EFIDIS, Logis Transport, 3F-RSF, Immobilière 3 F, SIEMP, ELOGIE, FREHA, BATIGERE, DOMAXIS, OSICA, Toit et Joie

FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS :

FNARS nationale et Ile-de-France, URIOPSS, UNAFO, AFFIL, FEHAP
FPF (Fédération protestante de France), FEP (Fédération des Entraides Protestants)
Samu social de Paris, Espace Bénévolat, Paris-Tout-Petits, Cultures du Cœur, CODES 78, Secours Populaire, Secours Catholique, Dons solidaires, SOLIPAM, Comède, Cimade, Médecins du Monde, Accès au Droit Solidarité Paris, OSE (Œuvre du Secours aux Enfants), Association Charonne, Fondation de l'Œuvre de la Croix Saint-Simon (FOCSS)

FONDATIONS :

Fondation EREEL, Fondation LEEM, Fondation Médéric, Scaler Foundation, Fondation de France, Fondation du Protestantisme, Fondation Sanofi Espoir...

ENTREPRISES :

L'Oréal, BIC, Brepols, Carrefour, DectraPharm, Ecodair, RATP, SNCF et sa Mission Solidarité, Crédit Coopératif...

MÉDIAS :

Réforme, La Voix Protestante, Radio Fréquence protestante



Centre d'action sociale protestant

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Habilité à recevoir dons, legs & donations

Siège social

20 rue Santerre - 75592 Paris Cedex 12
www.casp.asso.fr